MARDI 4 JANVIER 1916 — Journal quotidien — 63e année - n° 4 — Journal quotidien — MARDI 4 JANVIER 1916

Les abonnements pour Gand et pour les communes de l'agglomération gantoise sont reçus au bureau du journal

3 - Rue aux Tripes - 3

GAND

au prix de

16 francs par an

4 francs par trimestre

Prix du numéro : 10 centimes.

Le Bien Public

Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. In hoc signo vinces.

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RECLAMES avant les Annonces : 3 francs la ligne RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 francs la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.

ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETEES

BUREAUX

OUVERTS DE 8 HEURES A MIDI

Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. J.-N. Lebègue et Cie, *Office de Publicité*, 36, rue Neuve, à Bruxelles.

BULLETIN DE L'EXTÉRIEUR.

Aux Etats-Généraux

D'après une information du président de la seconde Chambre des états-généraux néerlandais, un projet de revision de la constitution ainsi qu'un projet de réforme des impôts seront présentés, pour être soumis aux commissions parlementaires, à la rentrée des Chambres le 25 janvier.

Le service obligatoire en Angleterre

Le ministre travailliste Henderson a déclaré qu'il avait conseillé aux chefs ouvriers, réunis au meeting du 30 décembre, d'adopter le projet du Gouvernement.

Le cabinet s'est réuni le 31 décembre pour élaborer le texte du projet de loi sur le service obligatoire. L'attitude des ministres Mac Kenna, Runciman, Simon et Harcourt est encore incertaine. Ils ont conféré ensemble, et aucune raison ne fait prévoir que l'un d'eux donnerait sa démission. Tout dépendra de la forme et des détails du projet de loi, au sujet duquel le cabinet doit prendre une décision immédiate.

Il est important de noter que M. Simon a fait partie de la commission ministérielle qui a élaboré le projet de loi. Les quatre ministres susmentionnés ne méconnaissent pas que la promesse faite par M. Asquith, d'exercer des mesures coërcitives contre les célibataires ou de libérer les hommes mariés qui se sont présentés comme volontaires, doit être réalisée à présent. Ils ne désirent pas entraver l'œuvre de M. Asquith. Ils sont d'avis que leur attitude sera dictée par la façon dont sera appliquée la loi sur le service obligatoire.

Le correspondant parlementaire du *Times* apprend que le projet du Gouvernement repose sur les principes suivants : Le service obligatoire sera instauré sans retard et appliqué à tous les hommes non mariés qui ont négligé de se faire inscrire comme volontaire. Le système de recrutement de lord Derby (division en catégorie suivant l'âge), sera adopté. Le système ne sera applicable qu'à la présente guerre.

* * *

Reuter annonce qu'à la suite de la délibération ministérielle qui a eu lieu dimanche, la crise ministérielle est conjurée. On aurait trouvé une base d'entente. Le projet sera appuyé par les ministres qu'on disait hésitants. Seule l'adhésion de Henderson fait encore défaut, attendu qu'elle dépend de la décision du parti travailliste.

En revanche, le *Manchester Guardian* écrit que Mc Kenna et Runciman auraient donné leur démission.

Une assemblée des délégués ouvriers aura lieu le 6 juin. Les ministres Lloyd George et Henderson y assisteront. La séance aura lieu à huis-clos.

Le bruit court que M. Asquith se propose de soumettre le 5 janvier le projet de loi sur le service général à la Chambre des communes.

Réquisitions suisses

Berne, 31 décembre. — Le Conseil fédéral suisse a autorisé le département militaire à réquisitionner des automobiles, des bicyclettes et d'autres véhicules pour les besoins de l'armée.

La Grèce et l'Italie

Rome, 31 décembre. — La légation grecque à Rome dément que la Grèce ait fait une démarche officielle auprès de la Consulta pour être renseignée sur l'étendue et le but de l'action militaire italienne en Albanie, dans la région de Valona.

Pareille démarche aurait été absolument inutile, l'Italie ayant assuré le gouvernement grec de ses intentions bienveillantes et ayant déclaré que les mouvements des troupes italiennes en Albanie ne doivent provoquer aucune inquiétude quant au nord de l'Epire.

Les contrats au Danemark

Le gouvernement danois vient de prendre une mesure qui est fortement commentée dans les cercles intéressés ; il a notamment défendu à ses nationaux de conclure des contrats d'achat ou de vente de marchandises quelconques, dont le délai de livraison dépasserait un an.

A raison des fluctuations considérables qui se manifestent sur le marché des changes, le Ministre du Commerce a obtenu du Comité de la Bourse de Copenhague que celui-ci afficherait régulièrement tous les jours les diverses cotes étrangères.

Le gouvernement a publié une prohibition d'exportation pour les déchets de papier.

Les négociations anglo-norvégiennes

Les journaux norwégiens annoncent que les négociations entamées entre la Norvège et l'Angleterre, en vue d'une convention commerciale, analogue à celle conclue entre l'Angleterre et le Danemark, se sont terminées sans résultat. Les critiques dirigées au Parlement anglais contre la convention anglo-danoise sont en grande partie responsables de cet échec.

Les pommes de terre en Norvège

Christiania, 30 décembre. — Après des négociations avec le Danemark, la Norvège recevra 50,000 tonnes de pommes de terre danoises, au prix de 4 1/2 à 5 couronnes les 100 kilos et le Danemark recevra, en échange, des harengs et d'autres poissons.

Actuellement, les pommes de terre coûtent à Christiania, 12 couronnes les 100 kilos (fr. 15.87). Les pommes de terre danoises ne coûteront que 7 couronnes.

Le mouvement antimonarchiste en Chine

Le *Daily Telegraph* mande de Pékin :

Le gouverneur de la province de Kweichow est prisonnier des insurgés sudistes. Le général Chang-Hsun qui avait refusé le titre de duc que lui avait offert Yuantchikai a manqué de tomber victime d'un attentat le 25 décembre. Les banquiers européens de Pékin déclarent qu'Yuantchikai dispose de fonds suffisants, entendu que le gouvernement a retenu, en ces derniers temps, tout l'argent liquide et a même prorogé des échéances. Trente millions de dollars se trouveraient de la sorte dans les caisses de l'Etat. Cette somme suffirait aux frais de guerre pour en temps assez long vu la manière primitive dont sont conduites les opérations en Chine.

Reuter mande de Tsing-Tao que certains indices d'insurrection ont également été constatés dans la Chine Occidentale. Les conjurés font des préparatifs secrets, mais on pense que l'insurrection échouera.

* * *

De Shangaï on annonce au *Morning Post* que le mouvement s'est étendu des provinces Yunnan et Kwangsi aux provinces de Canton et de Hunan. Le but des révolutionnaires serait de rendre la Chine méridionale indépendante.

* * *

Pékin, 31 décembre. — Les banquiers européens établis à Pékin déclarent que Yuan Shi Kai dispose de ressources suffisantes, étant donné qu'en ces derniers temps, le gouvernement a retenu tout l'argent comptant et a même renouvelé des traites à court terme. Le trésor de guerre contiendrait 30 millions de dollars, somme qui — les Chinois ayant peu de besoins — suffira pour un temps assez long.

Echange de soldats invalides

Londres, 31 décembre. — On annonce que la Russie et l'Allemagne sont d'accord pour échanger tous les officiers et les soldats grièvement blessés qui sont définitivement incapables au service militaire. Les officiers et les sous-officiers pour être échangés doivent également être incapables de servir dans les bureaux et d'instruire les recrues.

Monopoles d'Etat en Russie

Le Gouvernement russe a l'intention d'introduire le monopole d'Etat pour le sucre, le tabac et le pétrole.

Tribunal d'arbitrage anglo-américain

La commission d'enquête internationale, chargée d'examiner les différends pouvant surgir entre les deux pays, en vertu d'un traité de paix et d'arbitrage conclu entre les Etats-Unis et l'Angleterre, sur proposition de M. Bryan, vient d'être constituée. L'agence Reuter annonce que le nom des cinq membres sera publié officiellement sous peu. Le journaliste américain George Grey sera représentant national des Etats-Unis, et Dominicio da Gama, ambassadeur du Brésil à Washington, représentant non-national; M. Bryce sera le représentant national de l'Angleterre et M. Maikoreski, membre du Conseil d'Empire russe, représentant non-national. M. Fridjof Nansen est désigné comme juge arbitre. Les Dominions anglais seront représentés de la sorte: Canada: M. Charles Fitpatrick; Australie: sir George Hauston Reid; Afrique du Sud: M. W. Schreiner.

En Australie

Londres, 31 décembre. — Le *Morning Post* annonce que l'Australie a interdit l'importation dans le pays, sauf si elle est autorisée par le ministre du commerce : 1° des marchandises provenant de pays ennemis ; 2° des marchandises fabriquées par ou appartenant à des personnes ou à des firmes ennemies ; 3° des marchandises qui sont fabriquées par des firmes se trouvant sous la direction directe ou indirecte de sujets ennemis ; 4° des marchandises qui portent une marque de fabrique dont le propriétaire est sujet d'un Etat ennemi.

La situation financière au Brésil

Sur ce sujet *The Board of Trade Journal* publie de nouveaux renseignements en vue d'améliorer la situation financière du pays, le président du Brésil aurait décidé de prendre les mesures suivantes :

1. La revision du tarif des droits d'entrée;
2. Amélioration de la navigation commerciale;
3. L'exploration des couches carbonifères au Brésil, que l'on trouve principalement dans le sud du pays. Ces charbons pourraient concurrencer avantageusement les charbons importés;
4. Le développement de l'élevage du bétail, par l'importation de bétail étranger;
5. Le développement de l'industrie de la viande, par l'édification des magasins frigorifiques et la conclusion d'un contrat avec la Brazilian Lloyd pour le transport de la viande à l'étranger;
6. L'encouragement du commerce du caoutchouc par l'octroi d'une aide financière à l'intervention des agents de la Bank of Brazil à Para et Manaos.

Fluctuations Boursières.

Beaucoup de gens qui connaissent pourtant la Bourse pour y avoir fait des opérations fréquentes, ne se sont jamais inquiétés de savoir si des lois particulières régissent les oscillations des cours. Ils se sont contentés de transmettre à leur agent de change des ordres inspirés surtout par la lecture des journaux financiers, fréquemment tendancieux, par des conseils, désintéressés ou non, et exceptionnellement par leur initiative personnelle. La loi de l'offre et de la demande, prétendument toute puissante, à la Bourse, par qui ou par quoi peut-elle être influencée ou même contrecarrée? Qu'est-ce qui peut amener ou restreindre les offres, par quoi la demande peut-elle être stimulée ou tempérée?

Le *Quotidien* fait sur ce sujet quelques réflexions dont voici l'essentiel :

Pour un observateur superficiel, les fluctuations boursières sont évidemment incohérentes, désordonnées. On monte aujourd'hui pour tomber demain, reprendre ensuite, pendant quelques jours peut-être, pour réactionner aussitôt. Telle valeur bénéficie de cotations favorables, tandis que telle autre, qui paraît au moins aussi intéressante, voit ses cours dépréciés pendant des semaines entières. A quoi attribuer ces fortunes diverses, cette apparente inconstance du public, puisqu'en fin de compte c'est lui, par l'opposition de ses ventes et de ses achats, qui décrète le cours des valeurs?

A des causes psychologiques d'abord. Observons, en effet, que si la Bourse n'était peuplée que de gens réfléchis, habiles à tirer d'un événement, d'une situation, l'exacte leçon qu'ils comportent; si, en dehors de cette Bourse, les capitalistes étaient, en majorité, sensés et pondérés, on pourrait probablement escompter des cours mieux proportionnés à la valeur intrinsèque d'un titre, en tenant compte avec plus de discernement de ses perspectives d'avenir. Mais nous savons qu'il est encore loin d'en être ainsi.

D'autre part, combien de fois, critiquant les assemblées délibérantes, des philosophes n'ont-ils pas observé que des hommes intelligents et cultivés — capables, chacun isolement, d'émettre un avis sain, de prendre une décision sage — n'aboutissent, lorsqu'ils se trouvent réunis, qu'à dire des banalités ou à édicter des règlements inefficaces... Autant un individu peut être raisonnable et prudent, autant une foule est irréfléchie et imprévoyante.

Or, si la Bourse reflète exactement quelque chose, n'est-ce pas cette âme complexe de la foule? Et si l'on se représente cette foule, impressionnable, étourdie et illogique par nature, composée d'une majorité d'individus peu initiés, irréfléchis et primesautiers, on comprendra aisément pourquoi la Bourse manque si souvent de logique, pourquoi ses soubresauts sont si fréquemment bizarres et inattendus. L'intervention des professionnels tempère plus ou moins efficacement ce que ces tendances pourraient avoir d'exagéré. Mais leur influence et leurs conseils n'ont pas toujours le résultat espéré, de telle sorte que les anomalies restent fréquentes à la Bourse, et qu'elles persistent parfois longtemps après avoir été signalées et expliquées.

Comme si ces faits n'étaient pas suffisants pour tenir le miroir fidèle que devrait être la Bourse, des influences étrangères s'y font parfois sentir, achevant d'altérer une surface qui devrait rester plane pour refléter des images sincères. Cédant à des pressions diverses, bancaires ou autres, la glace peut devenir concave ou convexe, ou partiellement l'un et l'autre, et renvoyer des images — c'est-à-dire des cours — ressemblant à la réalité autant que ces personnages boursouflés et grotesques réverbérés par les miroirs ondulés de certains établissements forains ressemblent aux personnes qui s'y regardent...

* * *

Dominant les petits oscillations quotidiennes des cours, que l'on a comparées aux ondulations d'une mer peu agitée, de grands mouvements entraînent périodiquement les Bourses, mouvements d'essences diverses, d'après les causes qui les provoquent.

L'état de prospérité ou de crise industrielle amène régulièrement de grands déplacements de capitaux. Lorsque l'industrie, après avoir traversé une crise plus ou moins intense, renaît peu à peu, l'attention des capitalistes se tourne graduellement vers les valeurs industrielles, dont les perspectives redeviennent attrayantes; lentement d'abord, et de plus en plus vite à mesure que le mouvement s'amplifie, les cours de tous ces titres s'inscrivent en plus-value: c'est la marée montante dans toute son impétuosité. Pour acheter ces titres en vedette, les capitalistes réalisent les valeurs à revenu fixe où s'étaient réfugiés leurs capitaux durant la crise; ces dernières, qui bénéficiaient de hauts cours dus à la faveur générale, voient décroître le nombre de leurs fidèles; réalisées largement, elles tombent aussitôt. Par voie de conséquence, leur revenu, atrophié par l'élévation des prix pratiqués, s'améliore graduellement, préparant déjà ainsi, dans l'ombre mais inéluctablement, la reprise qui se manifestera bientôt. Car une marée, même à l'équinoxe, atteint son apogée pour commencer aussitôt à redescendre. Une campagne inverse se dessine alors...

La cherté plus ou moins grande des capitaux exerce également sur la Bourse une influence permanente, et provoque, de son côté, d'amples mouvements indépendants des premiers. Ils sont surtout perceptibles au marché des titres à revenu fixe. Il est évident, par exemple, qu'une extrême abondance monétaire amènera une capitalisation très faibles des titres. Si le taux usuel des placements se tient en dessous de 3 p. c., comme il le fit longtemps au début du XXe siècle, les émissions et les conversions de fonds d'Etats, d'emprunts de villes, d'obligations diverses se multiplieront, à des prix élevés, parfois même au-dessus du pair. Et ces placements, relativement avantageux, trouveront des amateurs: la pléthore d'argent liquide justifiera, de la part des capitalistes, ce minimum d'exigences. Mais vienne un renchérissement lent et continu des taux, semblable à celui auquel nous avons assisté depuis deux ans; les placements nouveaux, offerts à des conditions meilleures, détrônent les anciens, dont les cours s'effritent automatiquement. Le loyer de l'argent, passant de 3 à 3 1/2, à 4 voire à 5 p. c., la capitalisation des anciens placements se modifie pour adopter peu à peu le taux du jour, et toute la cote de titres à revenu fixe recule avec un ensemble digne de remarque.

REVUE DE LA PRESSE.

L'industrie belge

De la *Chronique des Travaux Publics* :

« Notre marché charbonnier s'affermit de jour en jour, ce qui va permettre à de nouvelles sociétés charbonnières de pouvoir travailler tous les jours ouvrables, à partir de la nouvelle année.

On nous assure que les délégués de nos associations charbonnières qui avaient été autorisés par le Gouvernement allemand à aller traiter en Angleterre l'importation en Belgique de chanvres et aloès nécessaires à la fabrication de câbles de mines, n'ont pas réussi dans leurs démarches. On sait que l'aloès provient principalement des îles Philippines.

En métallurgie, beaucoup d'usines chômeront cette semaine, afin de permettre l'inventaire annuel.

Plusieurs de nos ateliers de construction viennent de recevoir des commandes assez importantes à exécuter immédiatement. C'est ainsi que les Usines de Baume et Marpent sont chargées de la fourniture d'une passerelle de 400 mètres de portée pour le trainage mécanique de la houille aux nouveaux charbonnages de Genck, dans le nouveau bassin Campinois.

Nicaise et Delcuve a une commande wagons pour la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux et une autre de 50 wagons pour le service des charbonnages de Ressaix, ainsi que la fourniture de la charpente métallique du Kursaal de La Louvière. La firme Buissin, à Familleureux, est chargée du renouvellement des importantes verreries de la localité.

La nouvelle gobeleterie, qui va être créée à Bois-d'Haine, le long de la voie ferrée de Mons à Manage, est définitivement constituée. Les travaux de maçonnerie pourront commencer dès le printemps prochain.

L'industrie de la poterie est très prospère en ce moment, grâce à l'exportation vers la Hollande. Les établissements de ce genre travaillent tous les jours ouvrables avec leur personnel complet.

Il n'en est malheureusement pas de même des fabriques de céramiques, qui chôment pour la plupart. Les autres parviennent à travailler par intermittence. »

LA JOURNÉE

DANS LES CHARBONNAGES

Le *Messager* constate que la demande continue à être très abondante en charbons pour foyers domestiques et plus aucun de nos charbonnages ne possède du disponible en cette catégorie.

Dans les rivages, on charge les bateaux sans discontinuer, spécialement pour les grands centres.

Nos producteurs commencent à se plaindre de nouveau du manque de wagons pour les expéditions de combustibles et de coke.

Jusqu'à présent les prix antérieurs sont maintenus pour l'intérieur du pays seulement.

Nos houillères de la province du Hainaut occupent en ce moment 102.120 ouvriers, en comptant les quelques brigades occupées dans les puits en creusement dans les trois bassins.

Le total se subdivise ainsi : 73.675 ouvriers dans les travaux du fond, 28.451 dans les travaux du jour, soit 72.14 p. c. à l'intérieur et 27.86 p. c. à la surface. C'est à peu près la même proportion qu'avant la guerre.

Il y a dans cette province 191 sièges d'extraction en activité, dont 88 sièges dans le pays de Charleroi, 67 dans le Borinage et 36 dans le bassin du Centre. Nous ne comptons pas les sièges en préparation dans les concessions d'Heusies-Pommereuil, de Bray, des Produits et du Bois de la Haye.

En coke, il est sérieusement question de rallumer sous peu certaines batteries de fours à récupération des sous-produits qui avaient été éteints dès le début de la guerre. Dans le Borinage, on travaille maintenant d'une façon régulière. A la Grande Machine à feu, on fait cinq et six jours par semaine, de même qu'aux Chevalières. Aux charbonnages du Bois de Saint-Ghislain, on travaille six jours régulièrement. A la Corderie Harmegnies, les ouvriers sont occupés une semaine sur trois. Aux Ateliers Patte, le travail n'est pas aussi régulier.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LE NOUVEL EVÊQUE DE TOURNAI

Lundi 27 décembre a eu lieu la solennité de la consécration épiscopale de Mgr Croey, le nouvel évêque de Tournai. La cérémonie a eu lieu, à 10 heures, en l'église cathédrale et était présidée par S. E. le Cardinal Mercier, archevêque de Malines. NN. SS. les Evêques de Liége et de Namur assistaient également à la cérémonie.

Filiale Gantoise de la Société Coopérative de Prêts Fonciers.

Une société coopérative de prêts fonciers, établie à Bruxelles, Boulevard du Nord, 91, au capital de 750,000 francs, a été constituée le 1er juillet 1915, et ses statuts ont été publiés à l'Annexe du Bulletin Officiel le 18 du même mois.

La Société a pour objet de faire pendant la durée de la guerre et la période subséquente jusqu'à la reprise normale des affaires, notamment aux petits rentiers et aux classes populaires, que les événements ont momentanément privé de ressources financières, à un taux d'intérêt de faveur et sous forme de prêts ou d'ouverture de crédit, des avances par hypothèque ou par nantissement en créances hypothécaire ou privilégiée.

La Société traite ces opérations soit avec ses sociétaires, soit avec des tiers.

Les opérations habituelles de la Société, dont la décision est confiée à un comité permanent au sein du conseil d'administration, consistent à consentir à l'intérêt de 4 p. c. l'an des ouvertures de crédit « de subsistance » d'un montant de 5,000 fr. au maximum, payables à raison de 500 francs par mois au plus, remboursables, sans préavis ni indemnité, au gré du crédité, et exigibles lorsque la situation sera devenue normale.

La Société Coopérative de Prêts fonciers étend son action à tout le pays. Cependant, l'appréciation, par le siège de Bruxelles, de la valeur d'immeubles offerts en hypothèque dont la situation est éloignée de Bruxelles, devait demander du temps et entraîner souvent le doût d'une expertise.

Pour éviter lenteurs et frais, on a estimé utile que des personnalités de la finance, du monde politique, du Barreau, du Notariat, de l'industrie et du commerce, qui étant sur place, peuvent aisément se rendre compte de la nature de « subsistance » de l'avance sollicitée et de la valeur du gage offert, constituassent à Gand une Société Coopérative, laquelle remplirait vis-à-vis de la Société de Bruxelles, le rôle des Comptoirs d'Escompte de la Banque Nationale à l'égard de cette dernière.

Déjà des filiales de la Société Coopérative de Bruxelles ont été constituées à Liége (capital 250,000 fr.), à Mons (capital 250,000 fr.), Termonde, Louvain, Namur, Arlon et le seront incessamment dans d'autres arrondissements.

Il a paru au Notariat de l'arrondissement de Gand qu'il ne pouvait rester indifférent à ce mouvement et qu'il y avait lieu de constituer en notre ville une Filiale Gantoise de la Société Coopérative de Prêts fonciers.

Ce projet va recevoir incessamment son exécution. Grâce au Concours bienveillant des Banques, et de nombreuses personnalités du monde politique et industriel de notre ville, un capital de 150,000 fr., libéré de 10 p. c., a été souscrit.

Ce capital permettra à la filiale Gantoise de faire des opérations de prêts et d'ouvertures de crédit, jusqu'à concurrence d'une somme globale de 300,000 francs. Si ultérieurement, par suite du développement des affaires, cette somme devient insuffisante, la forme de société coopérative adoptée par la filiale permettra à celle-ci de créer une nouvelle série de parts sociales et d'étendre ainsi son champ d'opération.

Quand la filiale Gantoise aura été définitivement constituée, nous ferons connaître à nos lecteurs la composition de son conseil d'administration.

Le siège de la Société est établi en l'Hôtel des Ventes par Notaires, à Gand, où le comité exécutif se réunit le mardi, de 2 h. 30 à 4 h. 30.

La Ville et la Province

« JOSEPH », DE MÉHUL

La grande séance dramatico-musicale que nous avons annoncée, a eu lieu, dimanche soir en la grande salle de l'Institut St-Liévin, devant une assistance aussi nombreuse que distinguée. La vaillante section dramatique du « Mariakring » — 150 exécutants — a interprété avec un art délicat et consommé le chef-d'œuvre de Méhul, et les spectateurs, réellement ravis, ne se sont pas fait faute de manifester leur enthousiaste admiration. Nous avons remarqué la présence des TT. RR. Vicaires-Généraux De Bock et De Baets, des TT. RR. Chanoines Byl et Valère, de MM. A. Vercruysse de Solar et Claeys Boûûaert, sénateurs ; Maenhaut et Vergauwen, membres de la Chambre des Représentants ; Zenner, conseiller communal, G. Eylenbosch, ancien conseiller ; MM. le député Siffer et Scheerder, respectivement président et vice-président du Denier des Ecoles catholiques, avaient pris place aux côtés des délégués de S. G. Mgr Stillemans.

Le service d'ordre était assumé par le Comité des Colonies Scolaires, dirigé par M. Ballion, à l'œuvre desquelles, comme nous l'avons dit, le produit de cette représentation doit être versé, pour aider les colonies à payer leur quote-part dans les frais des repas supplémentaires aux enfants débiles de nos écoles primaires, repas qui seront inaugurés ce lundi après-midi même.

L'immense salle du Collège St-Liévin s'est trouvée beaucoup trop petite ; il a fallu refuser du monde, même un grand nombre des personnes munies de cartes. A celles-ci on a remis des entrées équivalentes pour la 2e représentation qui aura lieu, probablement, dimanche prochain.

Comme les dernières représentations de *Joseph* par le « Mariakring » datent, à peine, de quatre ans, foule de catholiques et d'amateurs du beau ont voulu revoir ces grandioses et émouvantes scènes. Le succès a été absolument complet. Les rôles étaient tenus par des artistes, dans toute l'acception du terme, tels que MM. J. Verniers (Joseph), Evarist Buyck (Jacob), R. De Wilde (Simon), R. Nachtergaele, (Utobal), J. Platel (Benjamin), etc., etc. : il faudrait nommer chacun.

L'orchestre, dirigé par M. Franz Uyttenhove, a été, en tous points à la hauteur de sa tâche, et comme les décors et les costumes, exquisement appropriés, étaient l'œuvre de M. J. Cornélis tout a contribué à faire de cette représentation une manifestation d'art de premier ordre, au plus grand profit, en même temps, d'une œuvre catholique qui mérite tous les encouragements.

Nous adressons au « Mariakring » et à son dévoué président, M. Van de Gehuchte, nos plus vives et nos plus sincères félicitations.

— MALGRE LA HAUSSE ENORME DES FOURRURES, nous vendons toujours nos pelisses aux anciens prix. Beaux cols châles, astrakan, loutre, castor. — MAISON C. THIEME, Md TAILLEUR, RUE DU SOLEIL, N° 11, GAND. (1672)

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE NOTRE-DAME

rue des Deux Ponts, 39, vient de remporter un brillant succès à l'examen organisé à Bruxelles pour l'obtention du diplôme de professeur d'enseignement technique.

Cet établissement a présenté deux de ses élèves en concurrence avec celles d'établissements officiels bruxellois et fouvaniste de première importance, Mlle Charlotte Wauters de l'école professionnelle Notre-Dame a obtenu la grande distinction et a mérité la première place parmi toutes les récipiendaires de ce jour. Mlle Rachel Henslegers, élève de la même institution a passé avec distinction.

Toutes nos félicitations aux lauréates qui ont su prouver qu'elles joignent une connaissance approfondie du métier aux plus sérieuses qualités pédagogiques.

— PRODUITS ALIMENTAIRES. *Comptoir Général Néerlandais.* — Voir ann. 4me page. (9159)

ALGEMEEN KUNSTVERBOND VOOR BEIDE VLAANDEREN

Résultat de la tombola hebdomadaire : N. 136 gagne « La Cabane du garde-chasse » (Alb. Dutry) ; 1068 « Jeu d'Enfant » (Aug. Boute) ; 1465 « Tête d'étude » (L. Sartiel) ; 2113 « Damnation de Faust » (Cl. De Porre) ; 2567 « Rêve et Réalité » (Dom. Ingels) ; 2890 « Eté » (Fr. Pycke).

Les prix peuvent être réclamés Marché au Poissons 7, tous les jours ouvrables de 5 à 6 heures.

Les membres de l' « Algemeen Kunstverbond » ainsi que les artistes qui ont demandé leur inscription comme membre, sont priés d'assister à la réunion qui sera tenue au local « Le Plumet » samedi le 8 janvier 1916 à 8 h. 30 du soir.

Ordre du jour : Participation collective à l'exposition de bibelots d'art.

(*Communiqué.*)

— MAISON C. THIEME, marchand tailleur, rue du Soleil. 11. Gand. (1672)

LE MARCHÉ DES FLEURS

Chaque année, les horticulteurs de la région gantoise expédient à l'époque de Noël et du Jour de l'An de grandes quantités de fleurs à Londres. Depuis deux ans, ce commerce a été naturellement complètement paralysé et ce sont les Niçois qui ont profité de la fermeture des frontières belges.

Voici, d'après le « Times » du 23 décembre, les prix atteints par les diverses espèces de fleurs sur le marché londonien :

Muguet de serre, le panier commercial : 2 sh. à 2 sh. 6 p.; violettes de Parme, 1 sh. à 1 sh. 3 p.; violettes françaises, 2 sh. à 2 sh. 6 p.; roses Mosmaison, 5 sh. à 7 sh.; roses Foucart, 6 à 8 sh.; roses porcelaine, 5 à 6 sh.

Les camélias, arrivés en grande quantité, sont cotés de 3 à 4 sh.

— G. VAN PEENE, *dentiste*, rue de la Station, 17, Gand. (4629)

AVIS

Une Bibliothèque d'art décoratif de l'Union des Arts Industriels et décoratifs (2e étage de l'Académie des Beaux-Arts), rue Ste-Marguerite, sera ouverte au public à partir du deuxième dimanche de janvier; les dimanches de 11 à 1 heure et les jeudis de 3 à 5 heures.

Une salle spéciale sera réservée aux travailleurs qui

pourront y consulter les ouvrages composant la Bibliothèque en question.

Le Conservateur des collections,
A. HEINS.

N. B. Tous les 1er et 3e dimanche du mois M. Rolus-sentu se trouvera au dit local, à la disposition de ses élèves d'art appliqué.

UN VOL AUDACIEUX A MONT-ST-AMAND

Vendredi matin, M. Delin, fabricant, rue Prince Albert, fut tiré de son sommeil par un bruit insolite. Il constata immédiatement que des voleurs s'étaient introduits chez lui par le soupirail. Tous les meubles étaient fracturés. Dans la cave, les voleurs avaient vidé plusieurs bouteilles de vin. Ils ont emporté 1,000 cigares, 2 jambons, du beurre, des effets d'habillement et l'argenterie. Dans un champ, à proximité, derrière la villa de M. Gitté, la police a retrouvé les objets volés, à l'exception de l'argenterie, évaluée à 300 fr. environ. Un individu surpris dans ces parages a été poursuivi, mais il a pu échapper.

—PERDU dimanche 10 h. matin de la gare à Meulestede, en prenant le tram 1 et 4 un bracelet or avec montre. Bonne récompense à qui le rapportera au bureau du journal. (1855)

ÉTRENNES BIEN COMPRISES

D'accord avec sa clientèle et au lieu de distribuer à celle-ci les banales étrennes habituelles M. Pr. Tendon, cafetier «In de Zwaan», chaussée de Bruxelles, à Ledeberg a fait remettre au Comité de Secours de la commune, une somme de 50 fr.

Cet acte de générosité bien comprise mérite d'être signalé et il faut espérer qu'il trouvera des imitateurs.

ŒUVRE BELGE DE SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE. — *Comité Central, rue des Baguettes, 6|bis.*

Le Comité remercie les personnes suivantes qui ont bien voulu adopter un ou plusieurs prisonniers; pour leur faire des envois mensuels:

M. Pol. Toch, rue de la Balle, 4 prisonn.; Mlle De Geyter, rue aux Laines, 1 pris.; La 9e année d'études, Institut de Kerchove, 1 pris.; M. Oscar Spillaert, rue de la Flèche, 1 pris.; M. Van Kerchove, rue de l'Ecole, Mont St-Amand, 1 pris.; Mlle Gab. Buyck, rue St-Georges, 1 prisonnier.

* * *

Remerciements aux généreux donateurs suivants:

Hôtel de Termonde et Télégraphe, (vers. total: 464 fr.), 44 fr.; Café Au Renard, 50 fr. (10 cant.); Café Hutscamp, 32 fr.; Taverne Emile (vers. total: 284.75), 38.50 fr.; Hôtel Splendid, 21 fr.; Billard Club Café Gérard, rue Haute, 20 fr. (4 cant.); Gewoone bezoekers der Café Siad Lokeren, 5 fr. (1 cant.); Quelques amis du Continental Bodéga Cie, rue courte du Jour, 15 fr. (3 cant.); Les amis aux Arcades, 6,55 fr.; Café Oud Gent, Pont St-Michel, 10 fr.; Land van Aalst, 6,50 fr.; «La Tosca» et «Mon petit Pierrot», in den Karpet, 10 fr. (2 cant.); St-Pieter (Gentbrugge), 144.25 fr.; Mlle Lemonie, 2 écharpes, 1 ceinture, 1 p. genouillères; Mme C. Libbrecht, 6 chemises, 6 gilets, 6 caleçons, 12 écharpes, 6 p. bas, 6 p. mitaines; Mme C. Brunin, 8 écharpes; Mme J. Lebrun, 3 caleçons, 3 camisoles en véritable tissus normal; M. G. Bokken, rue de l'Industrie, Mont St-Amand, emballage; 23e gift der Nijverheidsstraat, St-Amandsberg, 15 fr. (3 cant.); Commune de Vlierzele, 70 fr. (14 cant.); Mme Coroll, boîtes de cigarettes; Maison Américaine, ch. de Zwynaerde, 17 fr.; Maison Américaine, rue Magelein, 7 fr.; Opbrengst van het feest van Muziekonderwijs voor het volk in het Hôtel Royal, 40 fr.; Le Comité de l'Union Syndicale des Hôteliers et restaurateurs de la Fl. Or., 10 fr. (2 cant.); Commune de Haufrem St-Liévin (vivres pour 7 ouvriers), 35 fr.; Commune de Lokeren, pour paquets de vivres, 533.54 fr.; M. Priem, brosses à dent; Comité de Mont St-Amand, 170 fr.; Modelmakers der werkhuizen Vande Kerkhove, 5 fr. (1 cant.); Eenige markeerders der Dame II, 5 fr. (1 cant.); Deux réfugiées, 5 fr. (1 cant.); Vers. hebdomadaire du personnel du Comité de Secours aux Chômeurs, quai des Tonneliers, 12,50 fr.; Mlle Marguerite Van Damme, produit de la tombola, 40 fr.; Club, Place d'Armes, 50 fr.; Personnel des Ponts et Chaussées en activité, 53,60 fr.

FAITS DIVERS

— A AVELGEM. — Mercredi, à la réunion de contrôle, 88 personnes ayant refusé de signer leur carte du Meldeambt ont été arrêtées et conduites à Courtrai. La commune a été punie pour cette raison: le Comité de Secours et d'Alimentation ne peut plus y envoyer aucune marchandise; les passe-ports sont supprimés; tous les cafés sont fermés, à l'exception d'un seul. Les habitants peuvent sortir des maisons seulement de 7 h. du matin à 4 h. après-midi.

VINS

ARC. Mon E. DE STAERCKE-JOURET, SOC. AN.

8, rue du Gouvernement, Gand

Spécialité de Vin blanc pour le Saint Sacrifice de la Messe. (1139)

— DU PETROLE A NAMUR. — L'administration communale de Namur a obtenu du bureau central des huiles, en Belgique, une livraison de 2,500 litres de pétrole. Cette provision sera réservée aux seules familles nécessiteuses de la ville et leur sera remise en paris de un litre au prix coûtant de fr. 0.06. Les comités de quartier donneront des bons spéciaux de pétrole. Il est strictement défendu aux bénéficiaires de faire le moindre trafic de ces matières d'approvisionnement, sinon ils se verraient exposés à des poursuites et risqueraient d'empêcher que toute nouvelle livraison soit faite à la population namuroise.

— CYCLISME. — Les Six-Jours de New-York. — Classement complet. — 1. Grenda-Hill, couvrant en 142 heures, 4,458 kilom. 218 m. (record); 2. Mac Namara-Spears; 3. Magin-Lawrence; 4. Thomas-Ryan; 5. Eaton-Madden; 6. Moran-Walthour; 7. Egg-Dupuy; 8. Hanley-Halstead; 9. Drobach-Corry; 10. Linart-Sérès; 11. Hansen-Miiten.

Les équipes suivantes ont abandonné: L. Vanderstuyft-Russ, Sutter-Madona et Fogler-Carmen.

— UN VIOLENT INCENDIE A BRESSOUX. — Vendredi, vers 7 h. du soir, un violent incendie s'est déclaré rue du Moulin, dans les ateliers de M. Dieudonné Petit, asphalteur. A la suite d'une explosion qui suscita l'émoi dans toute la commune, provoquée par l'ignition de goudron en ébullition dans une vaste chaudière, la matière enflammée se propagea partout et en un instant l'atelier fut la proie des flammes. Ajoutez à cela qu'une erreur bien involontaire de celui qui se chargea de donner l'alarme au poste des pompiers, fit que ceux-ci se rendirent d'abord à la rue des Wallons, puis furent contraints de reprendre le chemin vers Bressoux.

Pendant ce temps, le feu prenait des proportions énormes et malgré le beau dévouement de nombreux habitants, ceux-ci durent s'avouer vaincus devant la violence des flammes. Toutefois, lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, pourvus de tous les engins nécessaires et sous la direction du commandant Houssard, ils combattirent avec succès l'élément destructeur. Après deux heures d'un travail opiniâtre, les quelques trente pompiers avaient conjuré le danger.

Les dégâts sont importants. De l'atelier, il ne reste plus que quatre murs calcinés. Les marchandises qui s'y trouvaient en dépôt ont été anéanties.

— UN CURIEUX AVANTURIER. — M. Boucharden, rapporteur chargé de l'instruction de l'affaire des réformes frauduleuses, à Paris, fait activement rechercher un certain Georges Garfunkel, connu sous le sobriquet de «Georges le Docteur». Cet étrange personnage, qui se nomme Georges Iizka, né à Rogotschew (Russie), le 5 décembre 1874, et que l'on considère comme le principal rabatteur de la bande Lombard, n'apparaît point comme un complice vulgaire.

Fils d'une marchande d'oranges, Iizka-Garfunkel débute à Paris comme joueur de mandoline. Il abandonne bientôt ce métier improductif et devient cambrioleur. En compagnie d'un apache connu sous le surnom de «Bouche d'Amour», il fait le guet pendant que son complice assassine un garçon de recettes sur le pont de Puteaux. Arrêté, il dénonce son compagnon et cette attitude lui valut de n'être condamné qu'à deux ans de prison. Libéré longtemps avant l'expiration de sa peine, il part pour la Belgique, voyage en Allemagne et en Italie, puis rentre à Paris. Entretemps, il a fait fortune, on ne sait trop comment; il mène grand train, roule en automobile, place des décorations et s'entremet dans toutes sortes d'affaires louches.

Avant la guerre, il monta un cabinet, boulevard Sébastopol, et fait accréditer par des complices qu'il est docteur en médecine. On amène chez lui des clients naïfs, désireux, de se dérober aux obligations militaires. Il délivre de faux certificats. Ses rabatteurs sont inquiétés. Mais l'influence inexplicable du faux docteur est si grande qu'on le relâche.

Lui-même, se sentant enfin menacé, quitte brusquement Paris.

Les agents chargés de l'arrêter arrivent trop tard; et depuis... il est introuvable.

— UNE PECHE EXTRAORDINAIRE. — On mande de Göienborg que les pêcheurs hollandais du «Lena II» ont fait une pêche au hareng vraiment extraordinaire. La prise s'élevait à plus de 14,000 hectolitres. Le prix par hectolitre s'élevant de 46 à 50 couronnes, la valeur totale de cette pêche s'est élevée de 6 à 7 cent mille florins.

Espérons que cette pêche nous profitera également, puisque les journaux hollandais affirment que 50 hectolitres seulement sont destinés à l'alimentation dans les Pays-Bas, le surplus étant exporté vers les pays limitrophes.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

CONDAMNATIONS

D'après un avis affiché à Bruxelles, un jugement du 29 décembre 1915, rendu par un tribunal de campagne, a condamné pour trahison pendant l'état de guerre:

Joseph Freyling, à Etterbeek, ancien chef de bureau au ministère belge de la guerre, à la peine de mort et à un an de prison; Adolphe de Keyser, employé de banque, à Bruxelles, à 12 ans et 1 mois de travaux forcés; Marie Henry, sans profession, à Bruxelles, à 12 ans et un mois; Louis Polenus, voyageur de commerce, à Wavermael, à 15 ans; Pierre Damiens, brasseur, à Bruxelles, à 8 ans; Arthur Billemont, cafetier, à Bruxelles, à 9 ans; Joseph Lombet, journaliste, à Wofuwe-Saint-Lambert, à deux ans et demi;

Julien Wickiers, architecte, à Bruxelles, à 2 ans et demi; Antoine Ducœur, menuisier, à Bruxelles, à 2 ans et demi; Juliette Renkin, rentière, à Bruxelles, à 6 mois de prison; Joseph de Keyser, comptable, à Bruxelles, à 6 mois; Séraphin Vermeulen, père jésuite, à Bruxelles, à 8 mois; Jules Petit, vicaire, à Bruxelles, 3 mois et 100 mk.; Ernest Peeters, cafetier, à Etterbeek, à un an et demi de travaux forcés; Paul Damiens, abbé à Ixelles, à un mois de prison et 500 mark; Epouse Anne-Marie Legrand, à Schaerbeek, à 300 mark; Paul Dom, père jésuite, à Bruxelles, à 300 mark; Guillaume-Joseph Vandenbroek, ouvrier, à Lille-St-uHbert, à un an et demi; Maria Vandenbroek, ouvrière, à Lille-St-Hubert, à 6 mois; Camille Pollet, garçon de bureau, a été acquitté du chef d'accusation d'avoir aidé au recrutement, mais a été condamné, pour avoir répandu des écrits d'agitation anti-allemande, à 1 mois de prison, peine purgée par la détention préventive; Gaston Quien, avocat, a été acquitté du chef d'accusation d'avoir aidé au recrutement, mais condamné, pour non-déclaration de sa nationalité française, à 3 mois de prison en tenant compte d'un mois de détention préventive.

Epouse Hubertine Billemont, à Bruxelles, Epouse Esther Henry, à Bruxelles, et Edouard Preys, cafetier, sont acquittés faute de preuves.

Freyling est condamné pour avoir créé une organisation destinée à faire passer des recrues à l'ennemi. Eu égard à son état de santé, la condamnation à mort prononcée contre lui n'a, pour le moment, pas été exécutée.

TRIBUNAL D'ANVERS

L'affaire de la rue du Commerce

Jeudi, la 5e chambre correctionnelle s'est longuement occupée de cette affaire singulière. Il s'agit de l'inculpation, mise à la charge de deux femmes, qui auraient été la cause indirecte de la mort foudroyante du locataire principal de la maison où elles occupaient un logement. Les faits se sont passés le 14 novembre.

Marie-Léonie B..., veuve T..., née à Schooten, en 1865, et sa fille, Pétonille T..., née à Wyneghem, en 1894, sont prévenues de coups et blessures volontaires sur la personne de Jean M..., lesquels auraient occasionné la mort de cet homme, sans intention de la donner. La fille, en outre, de coups et blessures, avec incapacité de travail, sur la personne de Sidonie S..., épouse de M... La première était détenue préventivement, la seconde a comparu volontairement.

Les deux femmes se sont bornées à nier purement et simplement qu'elles aient frappé autrement, la première que pour se défendre contre l'agression de M..., la seconde, que pour défendre sa mère.

Le tribunal a rendu vendredi un jugement par lequel il déclare se rallier à l'avis de la défense, écarte la prévention telle qu'elle est libellée et ne retient qu'une inculpation de coups et blessures simples. Il a condamné la mère à 2 mois de prison, la fille à

A BRUXELLES

— UN VOL IMPORTANT. — Un vol très important a été commis au préjudice de M. G..., rue de Joncker, 27. Parmi les objets dérobés, on relève: un coffret renfermant 23 billets russes de 500 francs pièce, 2,000 francs en pièces d'or de 100, 20 et 10 francs; 1,200 francs environ en billets de banque belge de 100 fr. de la Société Générale; 3 bagues en or pour dames ornées de brillants, une croix en platine, ornée de brillants, une broche en or, ornée d'une turquoise et de brillants, deux bagues en or pour homme, l'une ornée d'un diamant et deux petites pierres rouges, l'autre unie, une petite chaîne tour de cou en platine.

— UNE TENTATIVE DE MEURTRE. — Samedi, vers 8 h. 1/2 du soir, les époux V..., âgés respectivement de 55 et 56 ans, demeurant rue Montserat, longeaient le canal de Charlerci entre la porte de Ninove et la porte de Flandre lorsqu'une querelle éclata entre eux. Les gros mots se succédaient, quand tout à coup, au paroxysme de la colère, V... empoigna sa femme et la jeta dans le canal, puis il s'enfuit. Heureusement des passants avaient vu s'accomplir cet acte brutal. Ils s'empressèrent de porter secours à la malheureuse qui fut retirée de l'eau saine et sauve. On la transporta dans une maison voisine où des secours lui furent prodigués et où on lui fournit des vêtements de rechange. Le mari brutal a été arrêté peu après. Il a été écroué dimanche matin à la disposition du parquet La femme en a été quitte pour un bain froid.

LA GUERRE

FRONT OCCIDENTAL

Communiqué allemand.

W. T. B. — Grand quartier général, 1er janvier, (midi):

Pas d'événements particuliers.

W. T. B. — Grand quartier général, 2 janvier, (midi):

Dans la nuit du 1er janvier, des tentatives de détachements anglais considérables pour pénétrer dans notre position près de Frelighen (au nord-est d'Armentières) ont été déjouées. Au nord-ouest d'Hulluch, nos troupes, après avoir fait sauter des mines, ont pu occuper l'entonnoir. Lors de la prise d'une tranchée ennemie, au sud du Hartmannsweilerkopf, plus de 200 prisonniers sont tombés en nos mains.

Communiqué français.

W. T. B. Paris, 2 janvier. — Officiel de vendredi midi, 31 décembre:

En Champagne, nous avons repoussé l'ennemi qui tentait de nous enlever la nuit, par une attaque à la grenade, un petit poste d'écoute pris de la côte 193. Sinon, calme relatif.

* * *

W. T. B. Paris, 2 janvier. — Officiel de vendredi soir:

Nos batteries ont canonné avec succès les tranchées ennemie de Ire et 2de ligne, ainsi que le chemin de fer près de Bersinghe, aux environs de Roye. Elles ont endommagé du matériel près de Vervillières.

Au nord de l'Aisne, nous avons détruit un ouvrage ennemi à l'ouest de Soupier. Sur les hauts de Meuse nous avons canonné avec résultat des localités de concentration de troupes et un blockhaus dans le Bois des Chevaliers.

* * *

Officiel de samedi midi:

Au cours de la nuit quelques patrouilles ennemies ont été dispersées par notre feu au sud de Vailly. Entre Somme et Oise et dans la Woevre, dans le secteur de Flirey, duel intermittent d'artillerie. — Sinon, rien d'important.

* * *

Officiel de samedi soir:

Entre Avre et Oise, notre artillerie lourde a réduit au silence les batteries ennemies établies dans la région Anny-sur-Roye. Entre Soissons et Reims, combats de mines. Nous avons fait sauter deux mines dans le secteur de Troyon, et une troisième près de La Pompelle, au S.-E. de Reims. Dans les Vosges vive activité de notre artillerie dans la région de Mühlbach. Le 1er janvier un canon ennemi a longue portée a tiré une dizaine d'obus sur Nancy et environs. Aussitôt, la pièce a été contre-attaquée par une de nos batteries.

Communiqué anglais.

W. T. B. Londres, 31 décembre. — Officiel du quartier général britannique:

Cette nuit, au nord de Loos, l'ennemi a fait sauter 5 mines qui ont occasionné peu de pertes à nos hommes et peu de dégâts à nos tranchées. Aucune attaque n'a suivi ces explosions. Les dégâts sont déjà réparés.

Les deux artilleries ont été en action près d'Hulluch, de Givenchy, d'Armentières et en d'autres endroits. Nos gros obusiers ont causé sur différents points des dégâts aux lignes ennemies.

FRONT ORIENTAL.

Communiqué allemand

W. T. B. — Grand quartier général, 1er janvier, (midi):

A Friedrichstadt une attaque russe, prononcée sur la Duna, complètement gelée, s'est écroulée dans notre feu. Des patrouilles et des détachements d'éclaireurs furent refoulés en différents endroits du front.

Au nord de Czartorysk d'assez forts détachements d'éclaireurs allemands et austro-hongrois prononcèrent une pointe en avant, firent prisonniers environ 50 Russes et revinrent dans la nuit dans leurs positions.

Au sud de Burkanow des batteries austro-hongroises de l'armée du général comte de Bothmer, par un feu de flanc efficace, ont participé au refoulement d'attaques russes.

Rien de nouveau aux Balkans.

W. T. B. — Grand quartier général, 2 janvier, (midi):

De faibles détachements russes s'avançant sur plusieurs points du front, ont été repoussés. Au nord du lac de Dryswjaty, un de ceux-ci était parvenu à pénétrer momentanément dans notre position.

Aux Balkans la situation est inchangée.

Communiqué autrichien.

W. T. B. Vienne, 1er janvier:

La bataille en Galicie orientale continue avec la même violence. Le point culminant des combats se trouvait également hier sur notre front à la Strypa moyenne et inférieure. Dans la région au nord-est de Buczacz, les masses d'artillerie russes commencèrent leur activité peu avant midi; leur feu dura jusqu'au soir. L'ennemi passa ensuite à l'attaque. En nombreuses lignes d'attaques ses colonnes avancèrent par endroits en quatre à cinq reprises jusqu'à nos obstacles en fil de fer, mais elles s'écroulèrent toujours et partout dans l'efficacité destructive de notre feu. Dans la nuit l'ennemi se retira dans ses positions primitives, éloignées de 600 à 1,000 pieds, abandonnant sur le terrain des centaines de tués et de blessés grièvement. De même les attaques que les Russes prononcèrent à Jaslowice au sud de Buczacz, non loin de Uscieczko, au Dnjestr, ont subi le même sort que celles à la Strypa moyenne.

Au front bessarabique, la journée s'est encore passée relativement calme. Les positions de l'armée du général comte von Bothmer à la Strypa supérieure et l'armée Bohm-Ermelli à l'Ikwa, ont été exposées au feu de l'artillerie ennemie. Chez l'armée de l'archiduc Joseph-Ferdinand, un bataillon russe qui poussa une pointe au sud de Berestianij, a été dispersé.

Au Styr et au Bug, au nord-est de Czartorysk, des troupes allemandes et austro-hongroises surprirent avec succès un avant-poste ennemi. A Koludie, à l'ouest de Rafalowka, nous avons repoussé une attaque.

Sur le front balkanique, à Ipek quatre canons enfouis par les Serbes furent à nouveau déterrés. Feu de tirailleurs à la Tara.

Vienne, 2 janvier:

L'ennemi a repris à nouveau son offensive également contre le front de Bessarabie de l'armée Pflanzer-Baltin. Ayant vainement essayé, par deux fois, de pénétrer dans nos positions la nuit du Nouvel-An et le matin suivant, il entreprit à nouveau, vers 1 heure après-midi, une forte attaque contre les retranchements près de Toporoutz: elle fut repoussée, en corps en corps, par les vaillants défenseurs. Deux heures plus tard six régiments russes s'avancèrent dans le même secteur, mais furent encore pour la plus grande partie rejetés. Dans un seul secteur de bataillon, la bataille n'est pas terminée. Les pertes de l'ennemi sont extraordinairement élevées. Le matin du Nouvel-An, l'ennemi a attaqué également notre front de la Strypa, au N.-E. de Buczacz; cette attaque échoua de même qu'une poussée russe contre un ouvrage au N.-E. de Burkanow. Le nombre des prisonniers capturés depuis une semaine en Galicie Orientale s'élève à 3000 environ. Au sud de Dubno et près de Berestiany, dans la région de Kormin, nous avons repoussé de faibles détachements ennemis. Aux Balkans rien de nouveau.

Communiqué turc

W. T. B. Constantinople, 1er janvier:

Au front des Dardanelles, à Sedd-ul-Bahr, par intermittence, des combats violents d'infanterie et de bombes eurent lieu dans la nuit du 29 au 30 décembre jusqu'au matin. Le 30 décembre, dans l'après-midi, des combats violents d'artillerie et de bombes sur l'aile droite, au centre et sur une partie de l'aile gauche. Deux croiseurs et un monitor ont pris part au combat. Notre artillerie a causé de graves dégâts aux tranchées ennemies ainsi qu'au camp de Sedd-ul-Bahr.

Au cours de la nuit du 30 au 31 et pendant la journée du 31 décembre, nos batteries ont bombardé avec succès les quais de débarquement à Sedd-ul-Bahr et Teke Burnu. Un de nos avions a lancé avec succès des bombes sur un camp ennemi à Sedd-ul-Bahr et sur un vapeur-transport, un autre a fait un raid de reconnaissance dans la direction d'Imbros et jeté des bombes sur le croiseur présumé «Swiftsure». Sinon rien de nouveau.

Constantinople, 2 janvier:

Au front des Dardanelles, à Sedd-ul-Bahr, il y a eu dans la nuit du 31 décembre de vifs combats de bombes à l'aile droite. Au centre, le violent combat d'artillerie avec lancement de bombes a duré jusqu'au matin. L'après-midi du 31 décembre nous avons fait exploser deux mines à l'aile droite. L'artillerie ennemie bombarda ensuite, en collaboration avec 2 croiseurs ennemis, nos tranchées au centre. Nous avons énergiquement riposté au feu. Nos batteries dans les détroits ont bombardé les points de débarquement de Sedd-ul-Bahr et les camps voisins. Le cuirassé «Suffren» riposta sans succès sous la protection de cinq torpilleurs, et s'aidant des observations d'un aéroplane. Un de nos hydroplanes a attaqué un aéroplane ennemi, qui voulait faire des observations; il empêcha celui-ci de continuer ses observations et l'obligea à prendre la fuite. Sinon rien de nouveau.

Communiqué français

W. T. B. Paris, 2 janvier:

Le 30 décembre, des aviateurs ennemis ont jeté des bombes sur Salonique. Les dégâts matériels sont insignifiants.

La nuit du 28-29, notre sous-marin «Monge» a été détruit par un croiseur ennemi. Les prisonniers du «Lika» disent qu'une grande partie de l'équipage du «Monge» a été sauvée. A Durazzo, un croiseur italien a descendu un hydravion ennemi. Un sous-marin français a, d'autre part, coulé dans l'Adriatique, un transport de matériel ennemi.

Communiqué russe

W. T. B. St-Pétersbourg, 2 janvier. — Officiel du vendredi soir (retardé):

Au sud d'Olai, dans la nuit, nous avons lancé des grenades à mains dans les tranchées ennemies. Nos détachements d'attaque n'ont pas éprouvé de perte. Sur le front de Dunabourg, dans le secteur à proximité du chemin de fer vers Pomewjas, il y a eu de petits combats. Au sud, jusqu'au Pripjet, pas de changements. Au front au sud du Pripjet, par endroits combats violents.

Communiqué monténégrin

W. T. B. Cettigne, 1 janvier:

Les autrichiens ont repris et retranché Raskowo Gora.

Cettigné, 2 janvier:

Hier, il a été annoncé officiellement que le ravitaillement du Monténégro devient absolument impossible; la situation s'aggrave tous les jours.

Des sous-marins austro-hongrois ont attaqué des voiliers et des vapeurs sur les côtes monténégrines et sur les côtes albanaises.

Le 29 décembre, un voilier monténégrin chargé de vivres a été coulé près de Dulcigno. Hier, un vapeur amenant 2,000 tonnes de vivres a eu le même sort près de San Giovanni di Medua.

FRONT SUD-OCCIDENTAL

Communiqué autrichien

W. T. B. Vienne, 1er janvier:

L'artillerie lourde italienne a de nouveau bombardé hier les localités de Malborghet et Wolfbach. Dans la nuit du nouvel an elle entretint un feu particulièrement vif contre le Col di Lana. La situation est inchangée.

Vienne, 2 janvier:

Rien de nouveau.

Communiqué italien

W. T. B. Rome, 1er janvier. — Officiel de vendredi:

L'activité s'est bornée sur tout le front à des combats d'artillerie, entrepris de part et d'autre, dans le but de démolir des ouvrages. A quelques endroits, notamment dans la vallée Daone, l'ennemi a lancé quantité d'obus à gaz asphyxiants et lacrymogènes contre nos positions dernièrement conquises à la rive gauche de la Chiese, mais sans causer de dégâts.

W. T. B. Rome, 2 janvier. — Officiel de samedi:

Sur tout le front activité soutenue des deux artilleries. Dans la vallée Legariga une entreprise de reconnaissance nous a réussi au nord de Casinartucken, à la Zurecchütte. Nous avons fait quelques prisonniers. Nous avons repoussé une attaque ennemie contre nos positions à la Corna Calda, au sud de Rovereto.

SUR MER

Le navire «Persia» coulé.

W. T. B. — Londres, 2 janvier. (Reuter):

Le paquebot *Persia*, de la Peninsular and Oriental Line, a été coulé le 30 décembre, sur la route de Bombay, au large de la Crète. La plupart des passagers et des hommes d'équipage ont péri. Quatre canots ont pu prendre la mer et les survivants ont été conduits à Alexandrie. Le *Persia* avait quitté Malte la veille. On croit qu'il y avait 230 passagers partis de Londres, dont 87 femmes et 25 enfants, et 3 Américains.

On annonce, plus tard, qu'il doit y avoir environ 200 noyés, dans la perte du *Persia*. Parmi les passagers se trouvait le consul des Etats-Unis à Aden. La Compagnie déclare que le navire, parti le 18 décembre de Londres, avait à bord un important courrier.

La perte du croiseur «Natal».

Londres, 2 janvier. — L'Amirauté annonce que 387 hommes ont perdu la vie dans l'explosion du *Natal*, dont 14 officiers.

A Salonique

Le *Times* mande de Salonique: Les consuls d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Turquie, ainsi que leur famille et leur personnel, ont été arrêtés par ordre du général Sarrail et amenés sur un vaisseau de guerre français. Les consulats ont été occupés par des troupes françaises.

De l'agence Wolff: Les alliés expliquent l'arrestation à Salonique des consuls allemand, austro-hongrois, bulgare et turc, qui ont été conduits, ainsi que leur personnel et leur famille, à bord d'un navire de guerre, comme une mesure de représailles contre l'attaque faite par des aviateurs sur le camp de Salonique.

Une dépêche d'Athènes annonce que la Grèce a protesté contre l'arrestation des consuls à Salonique, qu'elle considère comme violation de ses droits souverains.

Le froid à Saint-Pétersbourg

D'après les journaux russes un froid terrible, tel qu'il ne s'en est pas précipité depuis longtemps, règne à Saint-Pétersbourg. Le thermomètre marque 30° Réaumur au-dessous de zéro. Le prix du bois a haussé considérablement. En raison de la disette en combustibles, on ne peut chauffer les habitations que pendant la journée. On a établi dans les rues d'énormes brasiers où les nombreux sans-abris, notamment les fugitifs, peuvent se chauffer. Pendant la nuit ils sont logés dans les bureaux de police. La circulation dans les rues est en grande partie arrêtée par suite des grandes masses de neige.

Réfugiés serbes

Genève, 31 décembre. — On annonce qu'un accord est intervenu entre les gouvernements français et italien en vue d'héberger un certain nombre de réfugiés serbes dans les îles des deux pays. L'Italie consent à loger 6,000 à 8,000 réfugiés en Sicile; la France en enverra 6,000 en Corse et 2,000 sur l'île d'Elbe. Toutes les mesures ont déjà été prises en Corse.

Quinze mille réfugiés serbes ont été débarqués à Toulon et à Marseille.

Conditions de paix?

La *Neue Zuercher Zeitung* publie un article intitulé «Pensées de paix», qui s'occupe des conditions de paix de l'Empire allemand, telles qu'elles seraient envisagées dans les milieux allemands prétendument bien renseignés. Nous reproduisons la partie la plus importante de cet article:

«Dans les milieux allemands, on se représente comme suit les bases sur lesquelles pourraient s'engager actuellement des négociations de paix:

1° La Belgique conserverait son indépendance et sa souveraineté, pour autant qu'elle rendrait impossible par des traités, peut-être aussi par des gages, le retour des événements de 1914. Une absorption complète de la Belgique serait même combattue avec la dernière violence par les grands industriels allemands, parce que la suppression des barrières douanières amènerait forcément des situations intolérables; aussi longtemps que les conditions du travail resteront de beaucoup inférieures à celles de l'Allemagne, faute d'une réglementation suffisante du travail dans les usines. Même pour conclure une Union douanière, on réclame une période de transition d'au moins cinq ans. La Belgique aurait à payer à l'Allemagne une contribution de guerre annuelle égale au chiffre de son ancien budget de la guerre, en échange de quoi l'Allemagne exercerait le pouvoir de police jusqu'à payement complet.

2° Les départements français actuellement occupés seraient rendus immédiatement à la France. L'Allemagne renoncerait même à demander une indemnité de guerre à la France, à la condition que celle-ci lui cède ses créances sur la Russie, qui se montent à environ 18 milliards de francs. Il est bien entendu que cet accord avec la France serait subordonné à la condition que l'Angleterre rendit toutes les colonies prises à l'Allemagne et évacuât Calais.

3° La Pologne russe serait restaurée dans toute son indépendance et dans toute sa souveraineté, sous le sceptre d'un prince allemand qui prendrait le titre de roi de Pologne; en retour elle aurait à payer à l'Allemagne une contribution de guerre dans les mêmes conditions que la Belgique. A la poussée historique vers la mer libre, qui domine la politique de l'Empire des Czars, depuis des siècles, il serait satisfait en lui accordant un débouché sur le golfe Persique.

4° L'Italie devrait renoncer aux îles turques occupées par elle, moyennant quoi son statu quo serait maintenu.

5° La Bulgarie garderait bien entendu la Macédoine et un couloir vers le Danube, de Nisch à Sémendria. L'ancienne Vieille-Serbie resterait indépendante ou serait réunie en royaume, au Monténégro.

6° L'Albanie devrait conserver, sous un prince élu par elle-même, l'indépendance effective qui lui fut accordée.

7° Les prétentions de la Roumanie et de la Grèce ne semblent pas, pour le moment, complètement définies.

Nous croyons qu'il est du devoir de la presse neutre, d'ouvrir la discussion sur ces bases possibles de la paix à venir, car on ne peut mettre en doute qu'elles seraient sensiblement aggravées si d'autres événements de guerre importants tournaient à l'avantage des puissances centrales. On ne doit pas se faire d'illusion sur le fait que l'Allemagne, malgré son désir sincère et profond de voir rétablir la paix, reprendrait l'épée avec une colère redoublée, si la main offerte était repoussée avec une tragique méconnaissance de l'état véritable des choses.»

L'agence Wolff, qui transmet cet article, y ajoute ce commentaire:

«En Suisse, on veut voir dans cet article un ballon d'essai de l'Allemagne en vue de la paix. Nous sommes à même de déclarer que cette idée n'est nullement fondée.»

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, journal officieux, publie de son côté cette note:

«Dans la presse étrangère se manifeste la tendance d'employer l'article de la «N. Z. Zeitung» «Pensées de paix» communiqué hier, pour des considérations sur les buts de guerre et de paix. En vue de prévenir toute erreur de l'opinion publique allemande, nous soulignons à nouveau que l'article renferme des idées exclusivement particulières, et ne peut donc servir de point de départ pour un débat sérieux sur les intentions des cercles dirigeants.»

Monsieur le docteur Octave DUBOIS,
Monsieur Alphonse DUBOIS, de l'Abbaye Bénédictine de Saint-André-lez Bruges,
ont la profonde douleur d'annoncer la mort de leur chère et regrettée sœur,

Mademoiselle Cordule DUBOIS

en religion Sœur Jeanne de l'Immaculée Conception
Supérieure du Couvent des Sœurs de Notre-Dame, de Braine-le-Comte.

née à Gand et pieusement décédée à Braine-le Comte, le jour de Noël 1915, à l'âge de 45 ans, munie de tous les secours de Notre Mère la Sainte Eglise.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, a eu lieu à Braine-le Comte.

Ils recommandent son âme à vos prières.

Vu les circonstances, il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part. (1854)

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Charles Würth

Procureur du Roi honoraire de Gand
Officier de l'Ordre de Léopold, etc.

né à Arlon, le 3 avril 1811, et décédé à Gand, le 31 décembre 1915.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité. A raison des circonstances il ne sera pas envoyé de lettre de faire part. (1853)

Monsieur le capitaine retraité E. VAN GHENDT;
Madame E. VAN GHENDT, née Emma WIEMEE;
Mademoiselle Irma VAN GHENDT;
Mademoiselle Jeanne VAN GHENDT;
Mademoiselle Angèle VAN GHENDT,
ont la douleur d'annoncer la mort de leur regrettée sœur, belle-sœur et tante

Mademoiselle Marie WIEMÉE

pieusement décédée à Gand, à l'âge de 70 ans.

Les absoutes solennelles, suivies de l'inhumation au caveau de famille, au cimetière communal de la Porte de Bruges, seront célébrées le mercredi 5 janvier, à 4 heures de relevée, en la Chapelle du Couvent des Apostolines, rue Neuve St-Pierre, 129.

SOUVENEZ-VOUS D'ELLE.

Les amis et connaissances sont priés de considérer le présent avis comme tenant lieu de lettre de faire part.
14, rue Meidepenningen. (1857)

L'avenir industriel et les trust.

SUITE.

Il ne sera pas sans intérêt de rechercher maintenant comment se créent ces puissantes coalitions.

L'initiative de la constitution d'un trust est prise généralement par un financier — le « promoter » — qui a reconnu que telle ou telle production industrielle se prêtait à l'organisation d'une coalition. Cette constatation faite, cet individu travaille à s'assurer le concours d'un groupe de financiers qui avanceront les capitaux nécessaires à la fondation de la Société nouvelle, car le trust s'établit généralement sous la forme d'une société par actions: celle-ci achète les diverses entreprises et usines de la branche d'industrie qu'il s'agit de contrôler. Les fonds du syndicat financier serviront au besoin à racheter les titres jetés sur le marché et à empêcher leur trop rapide dépréciation.

Quand il s'est ainsi assuré les indispensables concours financiers, le promoter entre en négociation avec les sociétés ou les particuliers dont il doit acheter les entreprises. Il paie leurs usines et leur clientèle, soit en argent monnayé, soit le plus souvent en actions de la nouvelle société.

Il va sans dire que le promoter tire d'importants bénéfices de toutes ces opérations et qu'il en est de même des membres du syndicat financier qui le soutient: parfois 20 à 30 pour 100 des actions sont absorbées par les frais de toute sorte qu'entraîne la fondation d'un trust.

Il y a deux sortes d'actions: les actions ordinaires (common stock) et les actions privilégiées (preferred stock). Ces dernières ont droit sur les bénéfices réalisés à un tant pour cent de leur valeur en capital (généralement 7 pour 100), tandis que les autres actions ne reçoivent un centime que lorsque les actions privilégiées ont perçu tout le dividende que les statuts leur attribuent. Si l'insuffisance des bénéfices ne permet pas de distribuer intégralement pour un exercice la part de dividende à laquelle l'action de préférence a droit, le détenteur de cette action recouvrera, les années suivantes, la somme qui lui aura manqué cette année-là; et cela, sans préjudice du dividende de l'année courante, et toujours avant que les actions ordinaires ne touchent la moindre répartition.

L'emploi de ce double type d'actions entraîne des conséquences regrettables, encore augmentées par la détestable et générale pratique de l'« overcapitalization ».

L'overcapitalization ou « inflation du capital » — que l'on appelle en argot de bourse le « watering arrosage » — consiste à former une société à un capital nominal trois, quatre ou cinq fois supérieur à l'actif qu'il représente. Ainsi supposons qu'on veuille fusionner dans un trust dix ou douze sociétés dont l'apport vaut en réalité 300 millions, on constituera un trust au capital de 6, 7 ou 800 millions, et avec ce capital ainsi « dilué » (watered), on paiera largement les actionnaires des entreprises englobées. Ce système est généralement adopté, car il permet au « promoter » d'offrir aux sociétés un prix d'achat dont l'exagération les décide à aliéner leur autonomie: ainsi, le trust de l'Océan a payé en moyenne 1.040 francs le tonneau de jauge de la flotte qu'il a acquise, alors qu'à cette même époque la valeur courante variait entre 3 et 400 francs dans les compagnies américaines!

L'overcapitalization présente aux yeux des fondateurs et directeurs d'un trust un autre avantage qu'ils apprécient tout particulièrement: elle leur permet, en la répartissant sur un capital plus considérable, de dissimuler au public l'énormité des bénéfices que réalisent parfois ces coalitions. C'est ainsi que le trust du pétrole a donné en 1900 et en 1901 un dividende de 48 pour cent du capital originaire; en 1902, ce dividende a été de 45 pour 100!

Mais cette inflation du capital, de « mouillage » présente d'autre part de très graves inconvénients.

Il arrive maintes fois que, de ce chef, les trusts surcapitalisés subissent des mésaventures. Si le bénéfice net, en effet, ne permet pas de payer l'intérêt des obligations, ces trusts seront acculés à la faillite; si ce bénéfice suffit juste pour faire face au service des obligations, mais n'est pas assez considérable pour distribuer des dividendes aux actions, celles-ci baisseront de valeur et le trust, frappé dans son crédit, trouvera difficilement à emprunter des capitaux pour améliorer son outillage. Il sera donc en très mauvaise posture pour lutter contre ses concurrents qui n'auront pas à supporter ses charges accablantes. Ainsi donc l'overcapitalization présente des dangers pour la prospérité des trusts et c'est à cette pratique généralement adoptée que l'on peut attribuer en partie les faillites qui ont fait sombrer quelques-unes de ces coalitions industrielles.

Il est un reproche plus grave que l'on est en droit d'adresser au système de « l'inflation du capital »: c'est qu'il lèse très fortement les souscripteurs des titres auxquels on vend des valeurs « diluées » au profit des propriétaires des entreprises coalisées qui, pour leurs apports, ont reçu quatre ou cinq fois ce que ceux-ci valaient. Cette lésion est aggravée du fait de la distinction des actions en privilégiées et en ordinaires: ces dernières ne touchent le plus souvent qu'un dividende très faible — quand elles en touchent un — parce que la meilleure part des bénéfices est réservée tout d'abord aux actions de préférence, extrêmement nombreuses; puis, alors même qu'il resterait une somme importante à distribuer aux actions ordinaires, les membres des conseils d'administration des trusts, qui généralement ne possèdent que des actions privilégiées, préfèrent consacrer une grande partie des bénéfices à renouveler l'outillage et à améliorer l'exploitation plutôt qu'à donner de forts dividendes à une catégorie d'actions qui leur sont tout à fait indifférentes.

En dehors du mauvais vouloir des conseils d'administration, ce qui limite considérablement la rémunération des actions ordinaires, ce sont les charges énormes que fait peser sur le trust, avec le paiement des intérêts des obligations, le paiement des dividendes exagérés accordés aux actions de préférence. Une entreprise comme le trust de l'acier, fait remarquer M. de Rousiers, devra d'abord rémunérer ses obligations qui représentent un capital de 1.250 millions de francs et exigent, par conséquent, à 5 pour 100, un intérêt annuel de 76 millions; il devra rémunérer ensuite les actions privilégiées, dont on a émis pour 2.125 millions de francs et qui, à 7 pour 100, exigent une somme de 149 millions; ainsi le trust de l'acier devra payer 225 millions de francs avant d'être en mesure de distribuer un centime à ses actions ordinaires qui forment pourtant un capital de 2.125 millions.

Si donc l'overcapitalization facilite les négociations du « promoter » qui travaille à créer un trust, si ce système permet de dissimuler quelque peu au grand public l'énormité des bénéfices obtenus par certaines coalitions, d'autre part, ce procédé constitue à la fois un danger pour l'avenir du groupement industriel et une tromperie pour le public des actionnaires.

(A suivre.)

Le papier en France

Les fabriques de papier, dit le *Petit Parisien*, n'employaient depuis quelques années qu'exceptionnellement des chiffons. Tout le papier destiné à la fabrication des journaux et des livres est composé de pâte de bois. Seuls les papiers pour actes judiciaires, pour éditions de luxe et pour billets de banques sont encore fabriqués avec des pâtes de chiffon. Mais la guerre a jeté une grande perturbation dans de nombreuses industries et a obligé les fabricants à faire appel à leur ingéniosité pour découvrir de nouveaux procédés de production. La difficulté de se procurer des pâtes de cellulose des pays scandinaves a fait craindre aux fabricants de papier de se trouver privés à un moment donné, de matière première.

L'un d'eux, M. Henri Verger, a eu l'idée d'employer les déchets des fabriques de tissus de coton. Il a conclu de grands marchés avec les fabriques où l'on produit les étoffes dites zéphirs, les flanelles de coton, etc. Ces usines se sont engagées à lui réserver à un prix fixé.

M. Verger a obtenu avec les pâtes produites avec les déchets de coton un excellent papier dont le prix de revient n'est que de très peu supérieur à celui des papiers de pâte de bois.

Contre les accidents d'automobile

Trois ingénieurs de Chicago ont fait dernièrement l'expérience remarquable suivante: Ils firent confectionner trois mannequins représentant un petit enfant, un garçonnet de 12 ans et un homme d'un poids de 180 livres. Puis ils procédèrent à la reconstitution de 2,500 accidents d'automobiles pour essayer diverses espèces de filets protecteurs adaptés aux automobiles. Ils voulaient arriver ainsi à construire un filet présentant la plus grande probabilité d'efficacité réelle.

Au cours de ces expériences, écrit l'« Echo de la Presse », ils avaient principalement en vue les points suivants: longueur du filet ou du treillis grillagé à l'avant de la voiture, étendue protectrice, importance de l'inconvénient que constitue l'appareil pour la circulation, hauteur de protection, contre-coup des chocs, fonctionnement de l'automobile avec l'appareil, facilité d'adaptation aux divers genres de routes, matériel, confection et poids de l'appareil, manœuvre, fonctionnement du mécanisme, incommodités pour la direction de la voiture, aspect et prix de revient.

Chaque modèle fut essayé 168 fois avec un des mannequins, et à des voitures variées. Le résultat fut le suivant: Deux modèles rendaient tout risque d'écrasement impossible; les mannequins furent écrasés une fois avec trois autres modèles, deux fois avec trois autres, trois fois avec un autre, puis neuf et quatorze fois avec d'autres. Abstraction faite des deux derniers modèles, il résultait de l'emploi du filet protecteur, une sécurité contre l'écrasement équivalente à 98.2 p. c.

De ces neuf appareils l'un avait été chaque fois mis en mouvement manuellement, deux n'étaient pas construits de façon à ramasser le corps, un quatrième ne satisfaisait pas dans l'ensemble. Il en restait cinq, qui furent essayés à nouveau, particulièrement pour les cas où le mannequin sans être écrasé avait cependant été atteint. Dans les 168 accidents reconstitués avec l'emploi de chacun des cinq appareils, chacun de ceux-ci ramassa le mannequin dans 85 p. c. des cas, l'un des modèles fut efficace 100 fois sur 100, 62 des 168 accidents avaient eu lieu à une vitesse de 15 milles anglais à l'heure. La secousse qu'eût éprouvée la personne atteinte à une telle vitesse eût été des plus graves. On trouva que plus la vitesse était grande, moins la protection de l'appareil était efficace, à cause de la force du choc; à partir de 12 milles anglais la protection était moindre, depuis 15 milles presque nulle. Tous les appareils étaient construits en vue de chocs produits à l'avant; aucun ne fut essayé pour protéger contre la collision due à une personne se jetant sur le côté de la voiture. Il est s'agissait d'ailleurs que de champs automobiles avec une capacité de chargement d'au moins deux tonnes.

En général, on admet, en partant de la statistique des cas d'accidents les plus fréquents en Amérique, que l'emploi des appareils en question réduirait la probabilité d'écrasement à 2 p. c. et la probabilité de blessures graves à 25 p. c. des proportions actuelles.

Le précurseur de la pomme de terre

On a conseillé dernièrement la culture en masse de la fleur de soleil, d'où l'on peut extraire certains éléments de la plus haute valeur. Un lecteur des « Nouvelles de Hambourg » appelle l'attention sur une variété de ce végétal, autrefois fort en honneur dans l'horticulture, aujourd'hui tombée dans un injuste oubli, c'est le topinambour originaire d'Amérique. Les nombreux noms qu'il porte montrent que la culture en était fort répandue en Europe. On l'appelait amande, pomme, poire ou artichaut de terre. Toutes ces désignations sont motivées par les propriétés particulières de cette plante. Elle produit, en effet, des tubercules de forme ovale, roses à l'extérieur et blancs à l'intérieur, savoureux comme de la viande et on cultivait cette plante en vue de ces tubercules. Elle n'est donc qu'un précurseur de la pomme de terre, reléguée dans l'oubli par celle-ci. Le topinambour fut introduit en 1617 en Europe, et après la guerre de 30 ans en Allemagne, où on le cultivait surtout pour en faire la nourriture du bétail. Il a l'avantage de croître sur toute espèce de sol et que sa culture est plus simple et plus facile que celle de la pomme de terre. La résistance des tubercules au froid est remarquable. Ils peuvent sans souffrir passer l'hiver dans le sol et être enfouis comme on veut. Toutefois, ils sont inférieurs de 20 p. c. à la pomme de terre au point de vue de la valeur nutritive. On devrait en reprendre la culture, celle-ci pouvant se faire sur des terres qui ne peuvent servir à la culture de la pomme de terre. La tige du topinambour est également comestible et cet avantage compense l'infériorité relative du tubercule. Les feuilles et la tige donnent en effet un excellent légume et cela à une saison où les autres commencent à se faire rares. Cette plante, en effet, ne vient à maturité que tard dans l'automne. Ce serait un fameux moyen de tirer un parti lucratif des terres en friche.

Les tubercules de cette plante contiennent 15 p. c. de sucre et plus de 3 p. c. de protéine. Elle se prêterait donc parfaitement à une utilisation pour la distillerie. Elle dépasse la betterave de plus de la moitié pour la teneur en substances sèches et en sucre. En outre, elle constitue une excellente protection contre les sables mouvants et est depuis quelques dizaines d'années employée, à cet effet, dans les dunes françaises et hollandaises.

Dans l'industrie russe

Depuis quelque temps il se manifeste dans les milieux financiers de Moscou et de Pétrograde une tendance vers la réorganisation complète de l'industrie russe sur de nouvelles bases; les principaux artisans de cette réorganisation sont les banques et, à côté d'elles, les grandes sociétés d'assurances.

Le *Commerce et l'Industrie* écrit:

Le mouvement semble avoir été créé par le groupe financier et industriel Wogau et Cie, de Moscou. La firme Wogau monopolise depuis plusieurs années déjà la vente du cuivre du syndicat Mecj; c'est grâce à elle que l'extraction du cuivre a pris en Russie l'extension remarquable qui la caractérise aujourd'hui, que les procédés d'électrolyse ont été introduits dans le pays, et que le cuivre russe bénéficie d'un droit protecteur. En outre, le groupe Wogau possède de grands intérêts dans deux établissements métallurgiques de l'Oural ainsi que dans la Compagnie Kolischugin (laminoirs); elle commandite enfin des brasseries de premier rang et un charbonnage. Toutes ces exploitations seront bientôt dirigées par un seul consortium financier, qui comprend la Banque Franco-Russe, la Banque Russo-Asiatique, la banque I. W. Junker et Cie, et la Compagnie d'assurances Jakor. L'importance de cette concentration se comprend d'autant mieux que le groupe financier s'est déjà fait connaître il y a quelques années par des opérations d'envergure non moins considérable; il a notamment été le créateur des trusts du tabac et du naphte.

ALUMINIUM

L'aluminium attire, en ce moment, l'attention des industriels, des capitalistes et des gouvernements. Aussi se préoccupe-t-on, un peu partout, d'implanter ou de favoriser la fabrication de ce métal. En Norvège, notamment, on se livre actuellement aux études préparatoires à l'érection d'une grande fabrique d'aluminium. Toutes les concessions nécessaires ont été déjà accordées par le Gouvernement. C'est la société « Höyanfuldene » qui s'occupe de l'affaire, dont elle a pris, d'ailleurs, l'initiative. La force motrice serait abondante, à très faible prix de revient, par l'utilisation des chutes d'eau de Höyanfjorden.

Dès à présent, les fondateurs de l'affaire se sont assuré une option d'achat de terrains, d'une étendue considérable, situés dans le sud de la France.

Le minerai sera raffiné sur place et transporté ensuite, à l'état d'oxyde d'aluminium, par voie d'eau, en Norvège, pour, enfin, y être définitivement travaillé dans la fabrique d'aluminium à construire.

Les chutes d'eau fourniront une force de 60,000 chevaux. On, 20,000 suffisent à la production de 4,000 tonnes d'aluminium. Le capital social est fixé à 12 1/2 millions de couronnes, dont 10 millions sont déjà réunis.

Lampe OSRAM-AZO



LAMPE OSRAM-AZO

Nouvelle Lumière électrique. Pour éclairage intérieur et extérieur. Lumière exceptionellement belle et blanche. Installation simple et économique.

La Lampe Osram Ltd.

99, Boulevard Anspach, Bruxelles.

La Chine agricole et minière

La Chine est surtout un pays agricole. Il faut distinguer trois régions principales: la Chine Orientale, très peuplée et très fertile; puis la région plus montagneuse, et moins populeuse du centre; enfin, les steppes de la Chine occidentale. La Chine Orientale elle-même comprend au Sud, jusqu'à Hoango, la région du Thé, du coton, du riz et de la soie; la région du Nord est plutôt le pays des céréales et de l'agriculture proprement dite.

Le riz est la plante la plus répandue en Chine: si la récolte du riz est perdue, c'est la famine. Pour autant que l'on puisse se baser sur les statistiques connues, on peut évaluer la récolte annuelle moyenne à 300 ou 400 millions de quintaux métriques (100 kilog.).

La récolte de thé annuelle est évaluée à 3 ou 400 millions kilogrammes.

Les minerais, surtout la houille, semblent constituer en Chine des provisions inépuisables. Des hommes compétents ont estimé que les mines de charbon chinoises couvrent une superficie sensiblement égale à la superficie totale de l'Allemagne et de la France réunies, soit environ 1 million de kilomètres carrés. Il y a aussi des gisements inestimables de fer, zinc, cuivre, d'or et d'argent,

La culture de la Jacinthe chez soi

Faire fleurir dans l'appartement des jacinthes, dont les oignons sont plantés en pots ou couronnent une carafe, est maintenant un procédé de culture classique et fort connu. Faire pousser et fleurir dans des potiches de formes basses et variées ces mêmes oignons, non plus plantés en terre, mais simplement posés sur des cailloux ou du gros sable, est plus inattendu, très original et décoratif. C'est la méthode chinoise de culture des narcisses, largement mise en œuvre au Japon et en Angleterre.

Du *Quotidien* ces lignes intéressantes à ce propos:

« Il est facile, soit de continuer cette culture orientale avec des potiches déjà garnies d'oignons simplement enracinés ou en cours de végétation, soit de les acheter prêtes à fleurir ou avec les fleurs déjà épanouies, soit, ce qui est très captivant, de les disposer soi-même et de les mener à floraison. Généralement on préférera suivre les différents stades de la curieuse végétation de ces bulbes. Voici quelques conseils pratiques pour cela.

Ayez du sable ou des petits cailloux; le très gros sable de rivière ou de carrière, débarrassé par un criblage de tout le sable fin et des parties terreuses, ou les petits cailloux roulés ou de carrière, dont les plus gros doivent être de la taille des noisettes des bois, conviennent fort bien. Il les faut très propres, par conséquent débarrassés par un lavage des impuretés qu'ils peuvent contenir. Quant à l'eau, celle de pluie est préférable, si vous en possédez; à défaut, servez-vous de l'eau de rivière, de puits, ou de la canalisation si vous habitez une ville.

Emplissez en partie, sur une épaisseur de quatre centimètres le vase choisi, des tins cailloux ou du gravillon; versez l'eau dont le niveau doit affleurer la partie supérieure des cailloux, et posez chaque oignon en appuyant légèrement dessus, de façon qu'il se fasse sa place. Il se trouve ainsi calé entre les cailloux, dont vous ajoutez quelques-uns, et sa base trempe dans 3 à 4 millimètres de hauteur d'eau qu'il faut constamment renouveler.

Si vous avez déjà fait fleurir dans la maison les jacinthes en pots ou sur carafes, les tulipes dans la mousse, ou les crocus dans les vases spéciaux, vous êtes préparé à appliquer cette amusante méthode. Si vous ne vous êtes jamais occupé de cette culture, suivez et appliquez les conseils suivants, et vous réussirez.

La première condition du succès, si vous préparez vos vases de jacinthes vous-même, est de ne cultiver que les sortes qui se prêtent à cette culture toute spéciale. Avec la faculté que donnent les sortes hâtives de pouvoir en échelonner la mise en végétation, il est facile de s'assurer des floraisons successives, de novembre avec celles-ci, jusqu'en février-mars avec les sortes tardives. Il sera même possible d'en avoir jusqu'à la fin de mars et dans les premiers jours d'avril avec les sortes encore plus tardives de jacinthes de Hollande.

La jacinthe romaine, à fleurs blanches, est assez hâtive. Comme les bulbes de jacinthes romaines ne se vident pas, il vous est loisible d'en mettre une couche en végétation tous les vingt à vingt-deux jours jusqu'à la fin de décembre, pour en avoir de constamment fleuries jusque vers la fin de février.

Il faut noter, ce qui est d'ailleurs commun à toutes les plantes que l'on force, qu'il s'agisse de bulbes comme les jacinthes, tulipes, etc., de rhizomes comme les muguets, d'arbustes comme les lilas, boules de neige, rosiers, que, plus on approche de leur période normale de floraison, plus rapidement elles entrent en végétation, se développent et épanouissent leurs fleurs. Ainsi les jacinthes romaines, plantées fin décembre, fleurissent dans les premiers jours de février.

Après les jacinthes romaines, viennent les jacinthes miniature de couleurs, sortes de jacinthes de Hollande, aux jolies couleurs roses, rouges ou bleues, dont les premières, mises en végétation en octobre, ne s'épanouissent guère qu'en janvier, et dont vous pouvez échelonner les floraisons successives jusqu'en mars-avril. Les jacinthes de Hollande, à gros bulbes, aux grappes de fleurs plus volumineuses, fleurissent après.

Pour toutes ces sortes, gardez-vous d'en arracher les bulbes dans votre jardin, car vous iriez au-devant d'un insuccès. Il faut, au contraire, acheter des bulbes préparés pour le forçage, les seuls qui vous donneront satisfaction.

Vous savez, maintenant, quelles variétés de jacinthes il vous faut choisir pour avoir une succession ininterrompue de jolies fleurs qui charmeront vos yeux et égayeront vos appartements. »

MARCHE FINANCIER

BOURSE DE NEW-YORK — 30 décembre. — On est plus soutenu, mais il y a peu d'affaires; la clôture est bonne. Canadian Pacific, 191 1/2; Bethléhem Steel, 465; Anaconda Copper, 89.

31 décembre. — La tendance continue à être bonne, sur meilleures nouvelles de la situation politique.

Bonnes demandes en cuprifères, sur hausse du métal. Clôture très ferme.

Canadian Pacific. 183 1/4; Bethlem Steel, 459; Anaconda Copper, 91 3/8.

BOURSE DE PARIS. — 30 décembre. — Peu d'affaires, cours sans grands changements, tendance irrégulière en clôture.

Rentes françaises 3 p. c., 63.75; 3 1/2 p. c., 90.25; Japonais, 79.50; Russe, 84; Extérieur Espagne, 87.55; Banque de France, 42.90.

Rio-Tinto, 1515; Shansi Mines, 16; De Beers, 283; Consolidated Goldfields, 33.50.

31 décembre. — Fin d'année sans affaires; calme des plus complets.

Rente française inchangée. Extérieur Espagne, 87.70; Portugais, 58 1/2; Rio-Tinto, 1514.

Change sur Amsterdam, 258; change sur Londres, 27.75.

BOURSE DE LONDRES. — 30 décembre. — On est en meilleure tendance; la clôture reste soutenue.

Consolidés, 58 5/8; le nouvel emprunt de guerre 93 3/16.

Bonne demande en fonds d'Etat; emprunt de guerre français, 81 1/4.

Chemins anglais fermes. Rails américains plus lourds. Argentins fermes, excepté la Leopoldina, lourde à 36.

Pas d'affaires en mines africaines.

Cuprifères fermes sur hausse du métal à 86 livres 15 shillings. Rio-Tinto, 56 1/2 et Anaconda Copper, 18 3/4.

Caoutchoucs soutenus, en rapport avec la nouvelle hausse de la matière à 4 sh. par livre anglaise.

ETAT-CIVIL DE MONT St-AMAND.

du 24 au 31 décembre 1915.

NAISSANCES. — Zulma Sonneville, Vieille Barrière, 16. — Elisabeth D'haen, rue Heyveld, 26. — Jeanne Vereecken, rue de la Prairie, 150.

DECES. — Amélie Vander Sluys, béguine, 76 ans, Béguinage, 14. — Alois Heyndrickx, 81 ans, époux Verlinden, rue de la Prairie, 18. — Léonie De Maertelaere, 71 ans, veuve Callant, ch. d'Anvers, 416. — Emilie Sleyaert, sans prof., 75 ans, Béguinage, 80. — Frédéric Imschoot, 76 ans, veuve Acke, chaussée d'Anvers, 416.

ETAT-CIVIL D'EECLOO.

DECES. — Sleyaert Germaine, 15 ans, — Coppens Amélie, 89 ans, sans prof., veuve De Baets.

COURS DU CHANGE. — Amsterdam, 31 décembre: Londres, fl. 10.74 1/2 à 10.81 1/2; Berlin, 42.10 à 42.60; Paris, 38.50 à 39; Suisse, 43.20 à 43.70; New-York, 2.25 à 2.26.

Feuilleton du *Bien Public* du 4 Janvier 1916 (20)

PETITE PRINCESSE

PAR

HENRY GREVILLE

—×—

— Dommage que Vazoumof ne soit pas là! fit gaiement Serge. Il est en train de faire connaissance à Londres avec une parenté aussi nombreuse que choisie; il s'amuserait peut-être davantage avec nous!

— Mais il n'aurait pas l'incomparable Lily! dit le prince.

Ayant rejeté son pardessus, Maurice entra dans le youyou, qui s'enfonça de quelques centimètres.

— Vous aviez raison, dit le prince; la machine est lourde, ou plutôt, le canot est trop petit. A Dieu, vat!

D'un coup adroit, le jeune homme mit son embarcation à l'eau, puis il rama quelques brassées, afin d'avoir un peu de profondeur sous la quille. Il était dix heures du matin, l'air dormait, tout semblait sommeiller, dans la paisible baie de Garavan.

— Attention, cria Maurice, je déclanche!

Il avait rangé ses avirons; il se pencha en avant, tira un bouton, saisit le gouvernail, et la minuscule embarcation se mit à évoluer avec grâce dans le bassin, où la houle atténuée la balançait imperceptiblement.

— C'est merveilleux! dit tout à coup Nébéline. C'est vous qui avez trouvé ça?

— Non, c'est lui. J'avais eu l'idée, mais une idée ne sert à rien tant qu'on n'a pas trouvé le moyen de l'appliquer.

— Et c'est...

— Une espèce de poudre sans fumée. Tout est dans la régularité de la distribution. Un peu en moins arrêterait la marche, un peu en trop...

Un bruit sec déchira l'air; le canot s'enfonça tout à coup par l'arrière, Maurice fut projeté en haut, l'avant se redressa comme une guérite, puis coula sans autre forme de procès. Au milieu d'un rejaillissement d'écume et de gouttelettes brillantes, la forme élégante et svelte de Maurice reparut sur l'eau; il nageait tranquillement vers le rivage dont il était séparé par une centaine de brasses, environ.

— Pas d'accident? cria le prince, qui dans son saisissement avait laissé tomber sa lunette d'approche.

De la tête, le jeune homme fit signe qu'il n'avait aucun mal, et il se hâta d'atterrir. Au moment où il sortait de l'eau, noir et luisant dans son maillot comme une otarie, Mlle Brot lui jeta sur les épaules le pardessus qu'elle avait préconisé.

— Et les espadrilles, ajouta-t-elle, pendant qu'il les chaussait.

— L'eau est excellente, dit tranquillement Maurice après l'avoir remerciée.

Emerveillés de son sang-froid, mais un peu étourdis cependant, le prince et Nébéline lui secouaient énergiquement chacun une main.

— C'est le distributeur qui a mal fonctionné, expliqua le jeune homme, j'en étais presque sûr. Du moment où il y avait double charge, cela devait arriver. Il faudra avoir des clapets perfectionnés.

— Rentrons vite, dit Orlansky.

— Il faudra un scaphandrier pour repêcher la chose, continuait imperturbablement De Vère.

— Nous avons tout le temps d'en parler, dit Orlansky. Rentrons, et séchez vous.

— Oh! si vous voulez me prêter votre douche, dit le jeune homme, je serai bientôt à point. Il n'y a pas de requins dans ces parages.

— Heureusement! conclut Serge.

Maurice prit les devants à grands pas, pendant que le petit groupe le suivait à une allure plus raisonnable. Le prince ne disait rien; Mlle Brot réfléchissait. Serge ouvrit deux fois la bouche, puis la referma sans avoir rien dit. Comme on arrivait à la grille, il exprima cependant une de ses pensées sous cette forme:

— C'est une chance que le youyou ait été choisi pour l'expérience. Personne n'aura rien à dire.

— Et c'est une bien autre chance, répondit le prince, que De Vère m'ait fait ajouter des rivets à la machine; si elle avait sauté en l'air, au lieu de trouer le youyou, le brave garçon la recevait sur le dos.

— Il l'avait prévu, ajouta Mlle Brot.

Ils n'échangèrent plus une parole.

Lioudmila et sa sœur, de leur balcon avaient vu toute l'affaire; l'imperturbable confiance de la cadette en son ami ne l'avait pas défendue d'un grand serrement de cœur, quand elle avait vu sa forme svelte projetée par-dessus bord. Elle n'avait pas crié, parce que, au-dessous d'elle, sa mère lisait paresseusement une revue, et que la bonne promenait le paisible et insouciant héritier de la fortune des Orlansky. Mais ses doigts s'étaient crispés sur la balustrade de pierre, et c'est avec un profond soupir d'aise qu'elle avait vu le maillot noir se glisser jusqu'à la grève, entre les eaux à peine ridées, pareil à un long poisson sinueux et rapide.

— Oh! Véra! fit-elle, lorsque le groupe retournant au logis eut disparu derrière les maisons du quai, endormies au soleil, ou du moins blindées par leurs jalousies contre l'éclat aveuglant des eaux.

Sa sœur lui serra fortement la main.

— J'ai eu bien peur, et pourtant, il me semblait... non c'était impossible! Il ne pouvait pas mourir sous nos yeux, dans cette eau claire, par ce temps merveilleux!

Elle embrassa d'un regard semi-circulaire la véritable orgie de fleurs qui s'écroulait en cascades sur toute la radieuse vallée.

— Allons au salon, dit Véra en tirant doucement sur la main de sa cadette. Papa dira certainement quelque chose à maman.

Elles descendirent sans hâte. Au moment où la porte du salon se refermait sur elles; celle du hall s'ouvrait, laissant passer Maurice, qui semait derrière lui une traînée de gouttes d'eau. Il s'engouffra rapidement dans l'escalier, accompagné par Serge, qui tenait à le frotter vigoureusement lui-même, assurant que jamais le valet de chambre ne s'acquitterait assez bien de la tâche.

— Eh bien? firent les yeux des jeunes filles lorsque leur père entra avec Mlle Brot.

— Eh bien, c'est à recommencer. De Vère l'a très bien expliqué: le distributeur de l'explosif a mal fonctionné; deux charges à la fois ne pouvaient manquer de faire éclater les tubes. C'est une disposition à changer. Mais le principe est bon.

— L'appareil a marché? demanda la princesse, qui venait de comprendre.

— Admirablement... pendant sept ou huit minutes; et puis, je ne sais pas pourquoi, il y a une charge qui n'a pas passé, la seconde a forcé son chemin, et tout a sauté.

— Le youyou?

— Est avec la machine au fond de l'eau.

— Eh bien, et M. De Vère? s'écria la princesse effrayée.

— Il se sèche là-haut. Il nage aussi bien qu'il rame, et ce n'est pas peu dire! Tout de même, il a pris une jolie trempette! Vous avez eu une fameuse idée, mademoiselle, continua le prince en s'adressant à l'institutrice, de lui faire revêtir un maillot de bain! Avec des vêtements de ville, je ne sais pas trop ce qui lui serait arrivé!

— Alors, il est ici? insista la princesse, pensive.

— Vous allez le voir tout à l'heure. Et pas plus troublé qu'avant. Je n'en connais pas beaucoup de son espèce! Rien ne le démonte; et avec cela d'une courtoisie qui vous fait toujours son obligé.

— Nous sommes ses obligés en effet, dit Madame Orlansky, toujours grave. Ne vous semble-t-il pas Michel, que nous avons accepté vis-à-vis de ce jeune homme une lourde dette de reconnaissance? Grillé tout vif il y a quelques mois, noyé aujourd'hui pour l'amour de vos expériences...

— Des nôtres, rectifia le prince; si nous réussissons, vous savez très bien que je n'ai pas l'intention de retirer le moindre profit de la découverte; l'honneur d'y associer mon nom me suffira.

— Etes-vous sûr qu'il accepte? demanda soudain Mlle Brot. Je l'ai toujours vu si ombrageux sur les questions de point d'honneur ou de délicatesse, que je doute...

— Il faudrait pourtant trouver un moyen, reprit la princesse avec un peu d'impatience. Il y a des choses qu'on accepte d'un parent, d'un allié, et que d'un étranger...

— Maman, fit Véra de sa voix calme, nous autres filles, nous n'avons plus qu'une dot médiocre, n'est-ce pas?

— Médiocre... si l'on veut! dit le prince en souriant, avec l'obscur instinct que sa fille l'emmenait vers une solution. Votre frère n'est pas majeur, et nous sommes encore bien vivants... vous pouvez même avoir d'autres frères, après celui-là!

— Tant mieux, répliqua Véra d'un ton joyeux. Plaise à Dieu! La famille ne sera jamais trop nombreuse. Ce que je voulais dire, c'est qu'entre nous autres, princesses Orlansky, et tout homme de bonne famille, il n'existe plus de gouffre qui ne se puisse combler?

— Que veux-tu dire? fit le prince en cherchant du regard sa fille cadette.

Celle-ci s'approcha lentement, les yeux baissés, le visage bouleversé, et vint poser sa tête sur la poitrine de son père en disant:

— Papa, oh papa! j'ai eu si peur!

Et elle fondit en larmes.

— Lioudmila! dit la princesse, ouvrant enfin les yeux. Que veux-tu dire?

— S'il était mort noyé, pour nous, pour une expérience, pour une amusette... maman, pensez-y! Et moi...

Elle avait passé de son père à sa mère et s'était mise à genoux, plongeant son visage couvert de larmes dans les dentelles qui ruisselaient sur la chaise longue.

La porte s'ouvrit, elle se redressa vivement, mais malgré les efforts de son petit mouchoir, les larmes s'obstinaient à couler sur le frais visage.

Le père et la mère avaient échangé un regard par-dessus la tête confuse et rougissante de leur enfant. Tout préoccupés, l'un et l'autre ils avaient cherché à arranger l'avenir de leurs filles suivant leurs plans de sagesse mondaine, et voici que l'amour s'était mis de la partie, dérangeant leurs projets, jouant à cache-cache avec leurs résolutions... Que fallait-il décider maintenant?

Orlansky se rapprocha de sa femme.

— Ma foi, ma chère, lui dit-il à demi-voix, je crois que c'est le seul moyen de nous acquitter... et j'aurais un aide incomparable...

— Mais... fit la princesse encore incrédule, voudra-t-il?

La porte s'ouvrit et Serge se tint sur le seuil, laissant passer Maurice.

— Sain et sauf! s'écria-t-il, et rouge comme une écrevisse. Quelle réaction!

Lioudmila n'avait pas écouté; pâle de joie et d'émotion, elle avait fait un pas au-devant du jeune homme.

— Monsieur Maurice, dit-elle, d'une voix pleine de sanglots, et où il y avait pourtant un petit rire, maman demande si vous voudrez...

Il l'enveloppa d'un regard profond, prit la main qu'elle lui tendait et la conduisit à sa mère.

— Si je croyais en être digne, fit-il très bas...

On ne raconte pas le bonheur. Après le déjeuner, où l'on but du vin de Champagne, dans les coupes de cristal taillé, Maurice emmena sa jeune fiancée au bout du jardin, le long de la voie ferrée.

— Vous souvenez-vous? dit-il.

Elle rit, et tendit sa menotte à un baiser qui ne se fit pas attendre.

— Vous savez, répondit-elle; j'étais si contente d'être une petite princesse! C'est fini! Il n'y aura plus de petite princesse: il y aura Mme Maurice De Vère, la femme du savant chimiste, « et cætera, et cætera! »

Elle se fit à elle-même une profonde révérence, pendant qu'il souriait.

— Et pourtant, Lioudmila, dit-il, tant que j'aurai une âme pour me souvenir, je vous reverrai assise là, vos petits pieds dépassant votre robe blanche...

— Je l'avais dit qu'il me parlerait de mes pieds! s'écria-t-elle, prenant le ciel bleu, les oliviers d'argent, les orangers en fleurs et tous les oiseaux des bois à témoin de sa mésaventure. Il y a mis le temps! Six grands mois! Mais il y est venu tout de même!

Il sourit, et passa sous le sien le bras qui faisait mine de l'écarter.

— Tant que j'aurai une âme pour me souvenir, reprit-il, vous resterez, Lioudmila, ma chère, mon adorable petite princesse!

FIN.

CAFÉS
crûs et torréfiés
Java, Chéribon, St-Dominique, Santos et Robusta

SUCRE - SEL FIN et GROS

Savon de Marseille, Sunlight, Stuiverszeep, Savon brun
Grand assortiment de
— SAVONS DE TOILETTE —

Importation • MAISON ÉTABLIE EN 1892 • Exportation

GRANDE DROGUERIE EPICERIE CENTRALE

JOS. COLLIN

:-: **ZYMA FLOUR remplace les œufs frais** :-:

spécialement pour enfants, convalescents et vieillards — **1.25 fr. la boîte**

DROGUERIE, produits chimiques, bi-carbonate de soude, chlorure de chaux, formaline, phénoline, sulfate de fer, etc,

Dépôts de la Zyma Flour

M. D'HAESE, Grammont ;
M. DE WETTER, rue de Lessines, 5, id.
M. CAMBIER DE MEESTER, rue des Jardins, 1, Renaix ;
M. A. VAN DEN BERGHE, Eiermarkt, 5, Bruges ;
M. DUPONT, id. ; **M. BRAET**, id. ;
MM. VERCRUYSSE, DELBEKE, Desselghem ;
Mme ROMMEL, Eecloo ;
M. VAN DEN EYNDE, Courtrai ;
M. VAN NIEUWENHUISE, Wetteren ;
De kinderen **TARAGOLA**, id.

A LOUER, belle MAISON DE RENTIER, situation centrale, se composant au rez-de-chaussée d'un salon et salle à manger faisant suite; parloir, cuisine et laverie, cour; 1re étage, 4 belles chambres, 2 armoires intérieures, W. C.; 2me étage, 4 belles chambres, grenier et deux grande mansardes. Caves à vins, à provisions et à charbon. La maison peut aussi convenir pour commerce; le propriétaire y ferait les changements voulus. Pour conditions et autres renseignements s'adresser chez C. J. Sturm, Boul. du Château, 52, Gand. (2581)

A VENDRE belle MAISON avec jardin; superficie 750 m. c., grande remise, écurie, gaz et chauffage centrales. Belles caves à provisions, vins, charbons. Salle à manger, cuisine, arrière-cuisine et débarras le tout de plain pieds. 1er étage, 3 places, chambre de bains; au 2d étage, 4 chambres, grandes armoires; le tout bien achevé, bien tapissé et bien peint. La propriété est située près du Parc. Pour renseignements s'adresser chez C. J. Sturm, boul. du Château, 52, Gand. (2580)

A LOUER: BELLE CAMPAGNE, bien située, A SLEYDINGE, à 50 mètres de la Gare; rez-de-chaussée, 8 places; 1er étage, 8 chambres à coucher; au grenier, 3 ch. à coucher, tourelle, chauff. central, garage, la lumière électrique, beau jardin bien planté, étang, potager et verger. Pour les cond., s'adr. chez Em. Schittecatte, rue de Wondelgem, 78, Gand. (1784)

ALUMETTES SUEDOISES disponibles chez A. DE MOOR-TEONCHAY, chaussée d'Hundelgem, 303, Ledeberg. Prix hors concurrence. (1456)

CHIENS à vendre: très beau, Berger allemand, âgé de trois ans, possédant magnifique pédigrée.
Très beau: Airedale terrier, âgé de trois ans, magnifique pédigrée. Prendre au bureau du journal. (1849)

JEUNE DAME sérieuse, ay. revers, dem. place, dem. magasin, aider ménage ou autre, (petit gage). Bons renseignements. Ecrire bureau du journal, init L. D. (1664)

ON DESIRE ACHETER MAISON avec magasins attenants. Indiquer situation et prix. A. B. C., 21. Bureau du journal. (1810)

LA DISTILLERIE DU « PETIT ROUGE DE BLANKENBERGHE », Firme Vve Du Pont-Van Beveren, fondée en 1826, est transférée à Audenarde, rue de Bevere, 100. (1813)

A LOUER: Au centre de la ville et dans une des rues les plus fréquentées, BELLE MAISON DE COMMERCE, pouvant servir à tout article de détail. — Ecrire bureau du journal M. B. (1783)

A LOUER. — 2 ou 3 belles CHAMBRES garnies ou non garnies au premier, électricité, pour monsieur seul, avec ou sans déjeuner. Centre de la ville. Adresse écrire bureau du journal. (1798)

OCCASION. — A reprendre à prix avantageux, très bonne MACHINE A ECRIRE. S'adresser rue d'Anvers, 7, les lundis, mercredi et jeudi, après-midi. (1795)

GERANCE: pour un magasin d'articles habillement est vacante pour homme marié, âgé de 25 à 35 ans, sans enfants. Position d'avenir. Appointements pendant la durée de la guerre 75 fr. par mois, en plus pour cent et habitation et lumière gratuite. Double appointement après la guerre. S'abstenir si on n'a pas antécédents très honorables et si l'entrée en fonctions ne serait que momentanément soit pour la durée de la guerre. Cautionnement exigé. — Ecrire bur. journal, initiales A. X. (1497)

A LOUER: Belle MAISON bourgeoise se composant au sous-sol salle à manger, cuisine, cave à vin et à provisions et à charbon; rez-de-chaussée: salon, salle à manger et parloir, cour, W. C. et réduit, entre-sol, salle de bain; 1e étage, 2 chambres et balcon; 2e étage, 3 grandes mansardes et grenier. Loyer 850 francs, 3 sortes d'eaux, gaz. Coin rue d'Egmont, 32 et Boulevard Léopold, en face du parc des roses. Prendre adresse bureau du journal. (1424)

ANGLAIS. — Cours séparés pour Dames et Messieurs; 2.50 fr. pour 9 leçons par mois. — S'adresser Hôtel des Ventes par Notaires, Mardi et Samedi, de 2 à 3 heures. (1725)

UNE PARTIE SAVON en briques, marque GLORIA et un LOT important d'ALLUMETTES de sûreté suédoises, marque THE SHIP, disponibles, sont à vendre: rue de Londres, 6, Gand, Avant-Port. (1814)

POUR CAUSE DE DECES. — A vendre une belle ferme, louée dans très bonnes conditions, située à Heusden. Prendre adresse bureau du journal. (1848)

A VENDRE de beaux Canadas, saules et frênes. Adresse bureau du journal. (1847)

A LOUER: BELLE et SPACIEUSE MAISON PARTICULIERE ou COMMERCE, rue Courte du Marais, n. 7, près Place d'Armes, avec jardin. — Pour les conditions s'y adresser. (1842)

ON DEMANDE PRECEPTEUR pour jeune homme français, 15 ans. Adresse bureau du journal. (1811)

A LOUER: BEAU QUARTIER non garni 1e étage 3 ou 4 vastes places, centre ville, gaz et eaux de la ville, W.-C. S'adresser rue Haut-Port, 18. (1823)

ON DESIRE LOUER CAMPAGNE MEUBLEE, aux environs de Gand, proximité du tram. Ecrire bureau du journal, J. V. V. (1839)

BELLE GRANDE CHAMBRE GARNIE ET UNE PETITE A LOUER, gaz, électricité et entrée particulière. S'adresser: Quai des Tonneliers, 3 (Gare du Sud). (1834)

GOEDE MEID VRAAGT PLAATS bij priester alleen. Schrijven bureel van 't blad, A. B. (1838)

8 December O. L. Vrouw. O. B. O.
HET CONGREGATIEBOEKSKE, uitgave van J. Van Lantschoot-Moens, is te koop te Gent, bij: P. VAN LANTSCHOOT, St Jacobsdrukkerij, St Jacobsnieuwstraat, 12; W. SIFFER, St-Baafsplein; J. VAN DER SCHELDEN, Onderstraat, 28. — Prijs: 6 fr. voor 50; 10 fr. voor 100. (1667)

FICELLES ET CORDES D'EMBALLAGE
Stock important
Firme A. BUYLE-VAN KERCKHOVE
Bureau : rue des Rémouleurs, 82
GAND (1837)

Maison fondée en 1876
CHARLES DE POTTER
7, Place des Chartreux, 7, Gand
Cafés crûs et Torréfiés
Allumettes suédoises. — Bougies
Huile à brûler — Biscuits - Confitures
Figues — Fruits secs
Millet — Epiceries fines
Torréfaction de cafés à façon
IMPORTATION (1165) EXPORTATION

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
AGENCE EN DOUANE
ZIEGLER ET Co
Messagerie Suisse
BRUXELLES 162 rue Dieudonné Lefevre — *GAND* 131-144 rue du Jambon
Service Express par route de Gand à Bruxelles et vice-versa. Départs journaliers.
Entreprises de transports pour toutes les gares Belges et étrangères autorisées.
Service spécial pour marchandises autorisées pour et de la Suisse.
Vastes magasins (à Bruxelles relié la gare Tour et Taxis).

GRAND CHOIX DE **CONSERVES DE LÉGUMES**
pour la vente en gros :
HAESAERT, Frères
Bureaux : rue Louis De Smet, 28. Usines : rue de l'Ecole, 6, Ledeberg-lez-Gand (1800)

DISPARITION
des névralgies, migraines, douleurs faciales, par la dernière création de la chimie biologique, remède synthétique, guérison immédiate par les cachets
- ANTINÉVRALGIQUES VERGAELEN -
Prix, la boîte de 6 cachets fr. 0,75
» » 12 » » 1,25
EN VENTE SEULEMENT à la Pharmacie JEAN VERGAELEN
51 *Rue des Champs GAND* 51
(1687/1)

L'interdiction de la vente de Timbres-poste
ne concerne pas mon annonce de timbres-poste NON TRIES du monde entier, et achetés aux missions catholiques longtemps avant la guerre.
1 KILO POUR 5 FRANCS. Tout ordre est exécuté de suite.
ACHAT de tout lot de timbres ou cartes du Congo Belge, neufs ou usés. Bureau ouvert de 10 à 12 h.; et de 3 à 6 h.
ERNEST WILLEMS, « Villa Mia », 40, rue de l'Argile, GENTBRUGGE-NORD LEZ-GAND (Prolongement de la rue du Meunier (de Ledeberg), et 1ère rue à gauche du pont de Bauxelles). (1698)

MEUBLES
en Chêne cirée véritable pour
CAMPAGNES, VILLAS, HOTELS

Salles à manger	Chambres à coucher
1 grand Buffet à 4 portes largeur 1.20 mètre	1 Lit à 3 faces
1 Table fixe	1 Lavabo
6 Chaises cannées	1 Armoire à deux portes
	1 Table de nuit des, marb.
130.00 francs	195.00 francs
155.00 — 210.00 et plus	225.00 — 250.00 et plus
Fauteuils Club extra souple	Grand Fauteuil Bergère d'après l'ancien
100.00 fr.	125.00 fr.

GARANTIS CUIR PUR

Jean DE MOERLOOSE
30, PLACE D'ARMES, GAND
Projets d'Intérieurs étudié complet sans aucun frais

VENTE EN GROS
LEON SEGAERT
13-15-17, rue du Canal, 13-15-17
DOCK (tram n° 7)
Cafés -:- -:- -:-
Fromages -:- -:-
Chocolat -:- -:-
(9603)

MARCEL KETELS
boulevard des Hospices, 84
GAND
CHARBONS DE MÉNAGE
Anthracites de 1re qualité
Cokes pour chauffage central
Briquettes
CHARBONS INDUSTRIELS
ASSURANCES
(1263)

VINS
EN BOUTEILLES
122, RUE DE L'ESCAUT, BRUXELLES

Gand, Imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 3.

Centrale Alimentaire
GAND 48, Rue Bénard, 48 GAND
DISPONIBLE à des prix très avantageux :
Sirop HENLEY (Betteraves et sucre). --- Savon blanc mou ECLAIR ---
Savon genre Marseille -- Macaroni -- Allumettes -- Boîtes métalliques à carbure et confitures, Cacao, Figues, etc., etc.
La maison demande offres et échantillons de denrées coloniales

CHOCOLATS
Bensdorp Padvinders
CACAOS --- ARRIVAGE DE THÉS DE CHINE
rue du Jambon, 171, Gand
COMPTOIR GÉNÉRAL NEERLANDAIS
VLEURINCK & EECKMAN
(96)

AUTO-COMPTOIR
GAND - 36, rue des Foulons, 36 - GAND
CARBURE DE CALCIUM
Lampes et Appareils brevetés
Arrivée de 200.000 kilos de Carbure.
- - - - 15|25 - 25|50 EN FUTS DE 100 ET 50 K. - - - -
Fournitures générales pour l'Acétylène
Vu l'importance du stock en magasin, les ordres seront exécutées le jour de la commande. 895

Gros **GRAINS --- GRAINES** Détail
Ancienne Maison LONGIN-DE GROOTE
Maison fondée en 1845
Successeur : M. PAUL DE GROOTE-DE POURCQ, fils
71, RUE HAUTE, SOTTEGEM
Spécialité de Graines de trèfles du pays. — Graines de Betteraves Sucrières et Fourragères. Coucou (extra), Luzerne de Provence, Hébride, Roygras anglais (extra lourd). Roygras d'Italie. — Graminées pour prairies et pelouses. — Graines potagères.
N. B. Toutes ces graines sont disponibles et les envois se font au plus tôt. Je suis le Mercredi à la Bourse de *Bruxelles* ; Jeudi, *Audenarde* ; Vendredi, *Gand* ; Lundi à *Bruges*, repr. **JOS. HOSTE** ; Vendredi, *Mons*, repr. **JULES CARLIER**, d'Houdeng-Goegnies. (1745)



-- Il est certain que la meilleure et plus importante firme de la place pour tous les articles de l'alimentation est la

MAISON OCTAVE BOUTON
GAND, 9, rue de la Tour-Rouge, 9, GAND
-:- Le plus grand choix de toutes les denrées coloniales -:-
Cafés crûs et Torréfiés - Fromages - Savons - Figues - Biscuits - Conserves de légumes - Poissons et Fruits
GRAND CHOIX DE CHOCOLATS - PAQUETS ET FANTAISIES - HOPJES - PADVINDER
Dépôt des Chocolateries RADEMAKER, Rotterdam, et PETTE, Wormervcer :--
Maison de confiance fondée en 1905 — PRIX AVANTAGEUX